



Assemblée générale

Distr. générale
16 avril 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Points 140 et 141 de la liste préliminaire*

Projet de budget-programme pour 2022

Planification des programmes

Projet de budget-programme pour 2022

Titre XII

Sûreté et sécurité

Chapitre 34

Sûreté et sécurité

Programme 28

Sûreté et sécurité

Table des matières

	<i>Page</i>
Avant-propos.	3
A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020**	4
B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022***.	31
Annexes	
I. Organigramme et répartition des postes pour 2022	52
II. Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes	53

* [A/76/50](#).

** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée au plan-programme et à l'exécution des programmes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité du programme et de la coordination.

*** Comme demandé au paragraphe 11 de la résolution [72/266 A](#), la partie consacrée aux postes et aux objets de dépense autres que les postes est soumise à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.



Avant-propos

Pour 2022, je prévois que le contexte mondial en matière de sécurité demeurera marqué par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Cette pandémie, qui a eu une incidence sur tous les aspects des dispositifs de sécurité de l'Organisation, a créé des difficultés, en limitant les possibilités de déplacement et par conséquent les possibilités de surveillance et d'appui, mais elle a aussi créé des occasions de faire mieux : ainsi, l'obligation de recourir aux outils en ligne pour la formation, le conseil et le dialogue avec les partenaires a permis de rendre ces activités plus largement accessibles. En dehors de la pandémie, en 2022 l'Organisation des Nations Unies continuera de faire face dans le cadre de ses activités aux mêmes problèmes de sécurité qu'aujourd'hui. Des groupes armés non étatiques s'accapareront des espaces échappant au contrôle des gouvernements, des extrémistes continueront d'innover et d'utiliser de nouvelles technologies et de nouvelles armes contre l'Organisation et contre les populations et gouvernements que nous soutenons, et notre personnel demeurera exposé aux risques que représentent les enlèvements, la criminalité et les violences sexuelles. En fait, la pandémie a permis au Département de la sûreté et de la sécurité de prendre un peu de recul pour évaluer sa stratégie face à certains des problèmes de sécurité qui pourraient avoir la plus grande incidence sur son personnel et pour améliorer ses outils de réduction des risques, ses systèmes d'analyse et son dispositif de formation.

Le Département est essentiellement et fondamentalement un prestataire de services. Il fournit des conseils, un cadre stratégique, un soutien opérationnel, une analyse des menaces et des risques, des formations et des compétences spécialisées, autant d'éléments qui jouent un rôle majeur en permettant que les mandats et programmes des entités des Nations Unies soient exécutés de façon sûre et efficace. Les menaces auxquelles le personnel des Nations Unies est actuellement exposé nécessitent des interventions en matière de sécurité qui soient éclairées et nuancées, comme nous l'avons constaté dans nos équipes de sécurité les plus efficaces. En 2022 et après, la sécurité continuera à ne pas pouvoir se résumer au tryptique armes, gardes et portes. Alors que nous nous efforçons de permettre à l'Organisation d'exécuter ses activités dans un contexte où les menaces se font de plus en plus complexes, pour être efficaces dans notre mission de sécurité nous avons besoin de nous appuyer sur un personnel doté de compétences analytiques et politiquement conscient, apte à gérer des crises et des risques, et capable de faire la différence grâce à une communication efficace, à l'établissement de relations et à l'instauration d'un climat de confiance avec ceux que nous servons. En 2021, je continuerai à guider le Département sur la voie de la diversification du personnel, en veillant à ce que celui-ci s'ouvre plus aux jeunes, recrute beaucoup plus de femmes et soit plus largement représentatif des diverses régions géographiques ainsi que des populations que nous servons.

Dans son projet de budget-programme, le Département présente le plan qu'il suivra pour servir l'Organisation des Nations Unies en lui permettant d'exécuter ses activités et ses mandats en 2022. Ce plan découle de notre déclaration de mission : faire preuve de leadership et définir des solutions de sécurité fiables.

Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité
(Signé) Gilles **Michaud**

A. Projet de plan-programme pour 2022 et exécution du programme en 2020

Orientations générales

Mandats et considérations générales

- 34.1 Le Département de la sûreté et de la sécurité est chargé de superviser le système de gestion de la sécurité des Nations Unies, de lui apporter un appui opérationnel et d'orienter son action. Son mandat découle des priorités arrêtées par l'Assemblée générale dans des résolutions et décisions, dont la résolution 59/276, par laquelle le Département a été créé. Le Département permet à l'Organisation des Nations Unies de mener ses opérations et ses programmes dans le monde entier et fournit un appui à quelque 180 000 membres du personnel et aux quelque 400 000 personnes à leur charge dans plus de 125 pays.
- 34.2 La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui a débuté en 2020, a aggravé les problèmes mondiaux, exposant plus encore les causes profondes de l'insécurité et des inégalités sociales et économiques. Au niveau mondial, cela a entraîné des troubles civils sous la forme de manifestations contre les mesures de confinement, qui se sont muées en protestations à grande échelle contre les conséquences économiques de la pandémie, qui ont exacerbé les griefs politiques et sociaux. Des groupes extrémistes violents et des bandes criminelles organisées ont profité de la pandémie dans la plupart des régions. Tout indique que les conditions de sécurité resteront fort précaires à l'échelle mondiale.
- 34.3 L'Organisation des Nations Unies est appelée à exécuter ses missions partout dans le monde et dans des environnements complexes et dangereux. Les conditions de sécurité dans lesquelles l'ONU intervient continuent d'évoluer, en partie parce que des groupes armés non étatiques étendent leur champ et leurs moyens d'action et parce qu'un nombre croissant de pays à travers le monde font face à de graves difficultés économiques, et au risque de troubles civils et à la hausse constante de l'instabilité qui en découlent. Ces problèmes de sécurité d'envergure mondiale exigent des réponses multidimensionnelles, axées sur la consolidation et le maintien de la paix, l'aide humanitaire, les droits humains et le développement. Alors que le système des Nations Unies s'efforce de répondre à ces défis croissants, les demandes d'appui en matière de gestion des mesures de sécurité se multiplient. Ces tendances suggèrent que les besoins en matière de sécurité resteront élevés en 2022.

Stratégie et facteurs externes pour 2022

- 34.4 Pour accomplir son mandat, le Département continuera d'aider les entités du système des Nations Unies à mener à bien leurs programmes et à s'acquitter de leurs engagements à l'échelle mondiale tout en assurant la sécurité de leur personnel et de leurs locaux moyennant le renforcement du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Conformément aux priorités définies dans son plan stratégique pour la période 2020-2022, le Département poursuivra ses efforts pour améliorer les outils de gestion des risques de sécurité ainsi que les conseils en matière de sécurité dispensés aux décideurs dans ce domaine, renforcer les stratégies de gestion des risques de sécurité, accroître l'excellence opérationnelle grâce à l'amélioration des méthodes de travail et à un personnel diversifié et bien formé et tirer parti des synergies rendues possibles par des partenariats interorganisations et la collaboration avec les gouvernements hôtes.
- 34.5 Étant donné que l'analyse des menaces et des risques en matière de sécurité permet de produire des données que les responsables de la sécurité peuvent utiliser pour évaluer en temps utile l'évolution des menaces qui pèsent sur les programmes et le personnel des Nations Unies, et compte tenu de la nature de plus en plus transfrontalière et régionale des menaces dans de nombreux environnements où les conditions de sécurité sont volatiles, le Département continuera à améliorer sa capacité à recueillir et à analyser des données et à produire des rapports d'analyse dont les décideurs puissent se

servir pour définir des lignes de conduite. Pour améliorer encore la gestion des risques de sécurité, le Département achèvera son examen de l'efficacité de la procédure de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, et prendra les mesures correspondant aux conclusions de l'examen. Cet examen, qui a débuté en 2020, est mené en consultation avec le Siège, les spécialistes de la sécurité sur le terrain et les analystes de sécurité. Sachant que le Département travaille en collaboration avec les organisations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, la démarche en cours devrait permettre de perfectionner la procédure de gestion des risques de sécurité et les cadres et outils du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, et d'améliorer les pratiques et les dispositifs de sécurité. D'ici à 2022, la procédure de gestion des risques de sécurité sera suffisamment agile pour permettre aux décideurs en matière de sécurité d'évaluer les menaces émergentes et de les gérer de manière appropriée afin de permettre la mise en œuvre de programmes rapides dans des environnements qui évoluent rapidement.

- 34.6 Le Département est déterminé à améliorer en permanence son excellence opérationnelle et s'appuie pour ce faire sur un programme de formation revitalisé qui favorise la performance des agents de sécurité et la constitution d'un personnel diversifié et engagé, doté de compétences, d'aptitudes et de connaissances spécialisées avérées et pertinentes. Une gouvernance et des mesures des résultats efficaces seront essentielles pour évaluer les résultats obtenus eu égard au plan stratégique du Département et pour appuyer les activités de l'Organisation. C'est pourquoi le Département mettra en place un dispositif institutionnel de mesure des résultats qui lui permettra de recueillir systématiquement des données sur sa performance, de les analyser, d'en rendre compte et de les améliorer.
- 34.7 Le Département a tenu compte, pour l'établissement des produits et activités prévus pour 2022, des problèmes liés à la pandémie de COVID-19 que ses clients rencontrent ou pourraient rencontrer. Il prévoit un renforcement de la présence des agents de sécurité et des interventions accélérées dans certains lieux d'affectation difficiles qui sont le théâtre de troubles civils croissants et de crises humanitaires et sanitaires. Au niveau de la direction, les spécialistes du Département continueront à conseiller les équipes dirigeantes et à coordonner avec elles la planification et la mise en œuvre de toutes les mesures visant à protéger les membres du personnel et leurs familles. Les agents de sécurité dispensent les premiers secours lorsque nécessaire, et aident les responsables médicaux à se préparer et à intervenir en cas d'incident lié à la pandémie. On trouvera des exemples de produits et d'activités prévus dans la partie relative au sous-programme 1.
- 34.8 Le Département s'appuie sur la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local pour garantir l'efficacité de ses opérations. Il attache une grande importance aux efforts qu'il déploie à cet égard, ainsi qu'à la collaboration avec des organisations internationales autres que l'ONU et avec des entités régionales dans les domaines de la gestion de la sécurité et de l'échange d'informations et du partage des connaissances sur les recommandations en matière de sécurité, ce qui a permis de renforcer la protection du personnel tout en permettant à l'ONU d'exécuter ses programmes tant dans les lieux à haut risque que dans les villes sièges. Le Département a resserré sa collaboration à l'échelle internationale, nationale et locale avec les partenaires d'exécution de l'ONU, y compris avec des organisations non gouvernementales, dans le cadre de la stratégie Saving Lives Together (Sauver des vies ensemble). Ces partenaires jouent un rôle essentiel dans les activités de l'Organisation. Tout comme elles bénéficient du soutien du Département dans le cadre de la stratégie Saving Lives Together, les organisations du système des Nations Unies bénéficient également de la meilleure compréhension de diverses situations que leurs partenaires d'exécution leur permettent d'avoir.
- 34.9 En ce qui concerne la coordination et la liaison interorganisations, le Département continuera à jouer un rôle moteur dans la planification et la mise en œuvre de politiques et de mesures à l'échelle du système visant à améliorer la formation et la sensibilisation à la sécurité du personnel. Il s'appuiera pour ce faire sur le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, ses groupes de travail et le groupe directeur, garantissant ainsi une coopération et une collaboration efficaces entre les départements de l'Organisation, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les organisations internationales affiliées qui font partie du système de gestion de la sécurité des

Nations Unies. De plus, pour assurer la cohérence des politiques à l'échelle du système, le Département maintiendra son mécanisme de coordination efficace en participant à l'élaboration des politiques par les entités du Secrétariat sous la forme de la fourniture d'orientations concernant les questions stratégiques ayant des incidences sur la sécurité. En outre, il représentera le Secrétaire général au sein des mécanismes de coordination interinstitutions, en particulier le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et ses réseaux.

- 34.10 En ce qui concerne les facteurs externes, les hypothèses ci-après ont été retenues lors de l'établissement du plan d'ensemble pour 2022 :
- a) L'ONU continue d'intensifier ses efforts pour répondre aux besoins dans les environnements de guerre, de conflit, de troubles civils, de criminalité et de risques naturels ; le nombre de zones à forte menace nécessitant une assistance de l'ONU continue d'augmenter ;
 - b) Les conditions de sécurité continuent d'évoluer, mettant à l'épreuve la capacité des Nations Unies à accéder en toute sécurité aux zones et aux populations dans le cadre de l'exécution des programmes ;
 - c) Le personnel de l'ONU et ses locaux continuent de faire l'objet de menaces directes et indirectes ;
 - d) Les auteurs de ces menaces continuent à développer des techniques innovantes et avancées qui nécessiteront des réponses nouvelles et spécialisées de la part du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
 - e) Les pays hôtes continuent à fournir un appui en matière de sécurité à l'ONU ; celui-ci devra parfois être complété, en fonction des conditions de sécurité et des capacités disponibles ;
 - f) Les agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité, les membres de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, les gardiens et les coordonnateurs pour les questions de sécurité au niveau des pays doivent encore être mieux formés et conseillés, et auront davantage besoin de réponses et de solutions pour faire face à leurs besoins et assumer leurs obligations en matière de sécurité.
- 34.11 En ce qui concerne la pandémie de COVID-19, le projet de plan-programme repose sur l'hypothèse qu'il sera possible de livrer les produits et de mener à bien les activités qui sont proposés pour 2022. Toutefois, si la pandémie devait continuer d'entraver l'exécution des produits et des activités prévus, il faudrait procéder à des aménagements en 2022, sans pour autant perdre de vue les objectifs d'ensemble, les stratégies et les mandats. Il sera alors fait part de ces aménagements au moment où il sera rendu compte de l'exécution du programme.
- 34.12 Le Département prend en compte les questions de genre dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, en collaboration avec le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Considérant que l'attention portée aux questions de genre et aux autres préoccupations relatives à la diversité est une composante importante de son succès opérationnel, le Département s'efforce, avec détermination, d'instaurer une culture porteuse axée sur l'inclusion, de veiller à l'équilibre entre les genres et de faire montre de sensibilité concernant les questions de genre dans le cadre de ses dispositifs de sécurité. En 2022, dans le prolongement d'une évaluation des capacités réalisée en 2021, il mettra l'accent sur le renforcement des capacités de son personnel dans le domaine des questions de genre et appliquera une stratégie mise à jour à la suite d'un audit et d'une évaluation portant sur ces questions réalisés en 2021. Il améliorera ses rapports sur la prise en compte des questions de genre à la suite d'un examen critique par les pairs mené en 2021 dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes, et intégrera davantage les considérations relatives aux questions de genre dans le cadre du perfectionnement de la procédure de gestion des risques de sécurité. Les travaux relatifs aux questions de genre qui seront menés en 2022 sont étroitement liés à plusieurs examens et évaluations qui devraient être réalisés en 2021.

- 34.13 En ce qui concerne l'inclusion du handicap, dans le cadre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap, le Département a créé, par l'intermédiaire du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité, un groupe de travail chargé de produire, en 2020, un ensemble de lignes directrices consacré à l'inclusion des considérations relatives au handicap à la procédure de gestion des risques de sécurité. Ces lignes directrices ont depuis été élaborées et diffusées. Elles fournissent des informations essentielles au personnel en poste sur le terrain et au Siège, ainsi que des informations relatives aux manifestations spéciales. Le Département a rendu compte de la façon dont il assure l'intégration de la question du handicap dans ses activités. En 2022, il continuera à veiller à l'application des lignes directrices qui ont été élaborées et assurera celle de toute orientation supplémentaire formulée à l'intention des entités du Secrétariat. Le Département continuera à tenir systématiquement compte de la question du handicap dans ses activités et dispositifs, et renforcera ainsi ce domaine dans l'ensemble de son programme de travail.

Exécution du programme en 2020

Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du programme

- 34.14 En 2020, la pandémie a entravé l'exécution des produits et des activités prévus pour le Département. Au niveau stratégique, elle a limité la capacité des responsables du Département à exercer les fonctions liées au contrôle de la conformité, au suivi et à l'uniformité. Du fait de la pandémie, on a du mal à apprécier les situations et on a dû restreindre les visites des dirigeants et réduire au strict minimum la capacité opérationnelle stratégique. En particulier, il s'est avéré difficile de maintenir un dispositif de sécurité permanent au Siège et dans les autres centres de l'Organisation (Siège, bureaux hors Siège et commissions régionales), et le personnel a dû s'adapter aux nouvelles modalités de fonctionnement, articulées autour du principe de distanciation physique. En outre, la pandémie a limité les possibilités de renforcement des capacités du personnel en raison de la suspension des formations en présentiel et d'une réduction de la supervision opérationnelle assurée par le Département, étant donné que les visites d'évaluation des conditions de sécurité dans les lieux d'affectation hors Siège ont été réduites. Ces activités sur le terrain sont essentielles, car elles permettent au Département d'évaluer les besoins locaux en matière de sécurité et de mieux comprendre les exigences opérationnelles à cet égard. On trouvera des exemples de répercussions de la pandémie dans les parties relatives à chacun des trois sous-programmes. Le changement d'approche ainsi que le report et l'annulation des produits et activités prévus ont aussi influé sur les résultats escomptés pour 2020, comme décrit dans la partie relative à l'exécution du programme au titre des trois sous-programmes.
- 34.15 Dans le même temps, cependant, de nouveaux arrangements ont été mis en place au cours de l'année 2020 afin de permettre aux organisations du système des Nations Unies de mener leurs activités et afin de protéger le personnel des Nations Unies. Grâce à l'établissement rapide d'équipes de gestion des crises, le Département a pu réagir et gérer les problèmes de sécurité liés à la pandémie de manière efficace. En adoptant rapidement des mesures visant à assurer la continuité des opérations, par exemple en tenant des réunions virtuelles et en aménageant les modalités de travail pour tenir compte de la situation, il a limité les perturbations. Il a mis en place des mécanismes de gestion des risques de sécurité liés à la COVID-19 propres à chaque pays, qui lui ont permis d'évaluer les menaces existantes ainsi que toute nouvelle répercussion de la COVID-19 sur le plan de la sécurité. Il a organisé des séances d'information sur l'appui psychologique pour la gestion du stress à l'intention du personnel des Nations Unies.
- 34.16 Étant donné que les formations pratiques et les formations en présentiel ont été empêchées par les restrictions des déplacements résultant de la pandémie en 2020, le Département a opéré une transition pour passer des briefings obligatoires en présentiel à des briefings de sécurité obligatoires en ligne pour les agents habilités. Au total 35 agents habilités et agents habilités par intérim ont assisté à ces briefings en ligne, qui visaient à les aider à assumer leur rôle de décideurs en matière de sécurité et à relever les défis dans ce domaine sur le terrain. Le Département a élaboré des directives relatives à la pandémie à l'intention des formateurs en sécurité, qui viennent compléter

les directives existantes en matière de santé et de sécurité et permettent aux intéressés et à leurs responsables de revoir leurs besoins, de cerner les risques et de repenser leur cour.

- 34.17 Outre le fait que les flux de personnel et de visiteurs ont été réduits sur tous les sites, les agents de sécurité ont adopté autant que possible des mesures de distanciation physique ainsi que des mesures de protection comme l'installation de cloisons et de rideaux, utilisé des équipements de protection individuelle (masques, visières, gants) et appliqué des mesures d'hygiène rigoureuses. La pandémie a une incidence directe sur les systèmes sanitaires et médicaux dans le monde, mais elle touche également les économies et les systèmes sociaux et politiques, avec de larges répercussions en termes de sécurité. Dans ce contexte, le rôle de direction et de coordination que le Département a assumé en permanence a grandement aidé le Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité à faire face aux répercussions de la pandémie tant sur le plan opérationnel que sur le plan politique. Le Département a également joué un rôle crucial dans plusieurs cas où des membres du personnel devant voyager pour raisons de santé ou pour d'autres raisons d'ordre opérationnel ont dû faire face à des contrôles aux frontières et à des restrictions de circulation : il a facilité ces déplacements en assurant la coordination avec les services de l'immigration et d'autres autorités compétentes des pays hôtes, selon que de besoin.
- 34.18 Sachant qu'il faut privilégier l'amélioration continue et répondre à l'évolution des besoins des États Membres, le Département tirera parti de manière systématique des enseignements et des meilleures pratiques concernant les aménagements apportés au programme en raison de la pandémie. Parmi les exemples d'enseignements tirés, on peut citer le fait que, malgré ses effets néfastes et inédits, la crise de la COVID-19 a donné l'occasion de se pencher sur des problèmes mondiaux interconnectés en rapport avec la lutte contre les causes profondes de l'insécurité. La diminution des ressources destinées à l'aide internationale et les restrictions imposées à l'échelle mondiale ont encouragé l'innovation, l'appropriation locale et l'inclusion, et ont permis de réimaginer les modalités d'exécution des programmes des organismes des Nations Unies et les mesures de protection du personnel des Nations Unies. Pour aider les entités des Nations Unies à mener leurs activités pendant la pandémie, le Département a amélioré les analyses portant sur la sécurité régionale, déployé des missions de renfort dans des zones à haut risque, porté à un niveau inédit les mesures de soutien psychosocial à l'intention du personnel touché dans tous les lieux d'affectation et renforcé la coordination interinstitutions en matière d'exploitation de la technologie aux fins de la gestion de la sécurité. En collaboration avec les entités des Nations Unies, le Département a entrepris de favoriser encore l'innovation dans les domaines de la gestion des crises et de la sécurisation des locaux des Nations Unies.

Textes des organes délibérants définissant les mandats

- 34.19 On trouvera ci-après la liste des mandats définis pour le programme.

Résolutions de l'Assemblée générale

54/192 ; 55/175 ; 75/125	Sûreté et sécurité du personnel humanitaire et protection du personnel des Nations Unies	Décision 57/567	Mesures de sécurité interinstitutions : organisation générale des responsabilités dans le système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies sur le terrain
56/255 , sect. VIII	Sujets particuliers relatifs au projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003 : sûreté et sécurité du personnel des Nations Unies	59/276 , sect. XI	Questions relatives au budget-programme de l'exercice biennal 2004-2005 : renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité pour l'ensemble des organismes des Nations Unies
56/286	Renforcement de la sécurité et de la sûreté des locaux des Nations Unies	61/263	Renforcement et uniformisation du système de gestion de la sécurité

Résolutions du Conseil de sécurité

[1502 \(2003\)](#)

Produits

34.20 On trouvera dans le tableau 34.1 les produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie.

Table 34.1

Produits de portée générale retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

<i>Catégorie et sous-catégorie</i>	<i>Produits prévus : 2020</i>	<i>Produits livrés : 2020</i>	<i>Produits prévus : 2021</i>	<i>Produits prévus : 2022</i>
A. Facilitation des travaux des organes intergouvernementaux et des organes d'experts				
Documentation destinée aux organes délibérants (nombre de documents)	1	1	1	1
1. Rapport du Secrétaire général sur la sûreté et la sécurité du personnel humanitaire et la protection du personnel des Nations Unies	1	1	1	1
Services fonctionnels pour les réunions (nombre de réunions de trois heures)	7	7	7	3
2. Séances de la Cinquième Commission (Commission des questions administratives et budgétaires)	5	5	5	1
3. Séance du Comité du programme et de la coordination	1	1	1	1
4. Séance du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires	1	1	1	1
5. Séances du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination et du Comité de haut niveau sur la gestion	3	2	3	2
6. Réunions des groupes de travail permanents du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité	6	–	6	–
7. Réunions du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité et du groupe directeur	2	9	2	4
E. Activités d'appui				
Sûreté et sécurité : actualisation des politiques, procédures et directives appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; soutien technique et séances d'information sur les politiques, procédures et directives appliquées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à l'intention des 161 agents habilités pour les questions de sécurité et d'autres représentants, des décideurs en matière de sécurité, des 4 000 professionnels du domaine et du personnel de l'ONU, selon les besoins, sur le terrain, ainsi que du Département des opérations de paix et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix ; entretiens avec 25 conseillers en chef pour la sécurité, conseillers pour les questions de sécurité et assistants (sécurité locale) afin d'appuyer l'évaluation des programmes relatifs à la sécurité.				

Activités d'évaluation

34.21 Les auto-évaluations qui ont été menées à bien en 2020 et dont la liste est donnée ci-après ont orienté l'établissement du plan-programme pour 2022 :

- a) Auto-évaluation portant sur le dispositif relais pour les questions de sécurité ;
- b) Auto-évaluation portant sur la création de la Division de l'appui opérationnel spécialisé afin d'évaluer les effets, la pertinence et l'efficacité de la réorganisation interne correspondante.

34.22 Il a été tenu compte des conclusions des auto-évaluations mentionnées plus haut au moment de l'établissement du plan-programme pour 2022, en particulier concernant l'amélioration des dispositifs opérationnels des mécanismes d'intervention en cas de gestion de crise. Par exemple, l'examen du dispositif relais pour les questions de sécurité, un outil de communication axé sur la

dimension humaine et activé en temps de crise, a permis d'améliorer les outils technologiques, la planification et les procédures qui facilitent les communications en matière de sécurité en vue du déclenchement rapide des dispositifs de gestion des crises, d'intervention et de relèvement dans le cadre du sous-programme 2.

- 34.23 Il est prévu de procéder aux auto-évaluations ci-après en 2022 :
- a) Auto-évaluation de la stratégie relative aux questions de genre du Département ;
 - b) Auto-évaluation portant sur la politique du système de gestion de la sécurité des Nations Unies relative aux mesures de sécurité applicables au personnel recruté localement.

Programme de travail

Sous-programme 1 Services de sûreté et de sécurité

Objectif

- 34.24 L'objectif auquel le sous-programme contribue est de garantir un environnement sûr et sécurisé dans lequel tout le personnel de l'ONU, les représentants, les personnalités et les autres visiteurs peuvent mener leurs activités lorsqu'ils se trouvent au Siège de l'Organisation, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, et lorsqu'ils participent à des manifestations spéciales organisées par l'ONU à l'extérieur.

Stratégie

- 34.25 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, dans le cadre du sous-programme, à œuvrer à la coordination et à la gestion stratégiques des services de sécurité et de sûreté dans huit lieux d'affectation, ainsi qu'à fournir des directives opérationnelles et à assurer la supervision technique concernant la gestion des risques de sécurité, la sécurité physique, la protection rapprochée, la gestion des crises, la sécurité incendie, le recrutement, la formation et la supervision des projets de sécurité et de sûreté dans ces lieux. Il est prévu de mettre l'accent sur l'adaptation des pratiques et procédures à la nouvelle réalité des exigences de sûreté et de sécurité dans un monde caractérisé par les conditions en temps de pandémie et par celles qui prévaudront après la pandémie, en veillant à ce que les agents de sécurité puissent être protégés pour permettre l'exécution des programmes de l'Organisation. Pour ce faire, on mettra notamment en place des procédures d'enregistrement, de contrôles de sécurité et de contrôles des accès qui limitent les contacts entre les agents de sécurité et les clients d'une part et entre les clients d'autre part, afin d'assurer une distanciation physique.
- 34.26 Il est prévu que le sous-programme aide les États Membres à faire face aux problèmes liés à la COVID-19 en continuant d'assurer la sûreté et la sécurité des locaux du Secrétariat et en permettant la tenue de manifestations et de conférences dans les locaux de l'Organisation et en dehors de ceux-ci, tout en tenant compte des mesures sanitaires requises.
- 34.27 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) Permettre un accès sûr et sécurisé des représentants, du personnel et des visiteurs aux locaux de l'Organisation et aux manifestations spéciales, selon que de besoin ;
 - b) Garantir la bonne exécution des mandats et des programmes des entités des Nations Unies dans les locaux des Nations Unies et lors de manifestations spéciales externes.

Exécution du programme en 2020

- 34.28 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

Accès sûr et sécurisé aux huit complexes de l'Organisation pendant la pandémie de COVID-19

- 34.29 Pendant la pandémie de 2020, on a continué à assurer la sécurité des locaux de l'ONU dans le cadre du sous-programme en déployant des agents physiquement présents sur place. Contrairement à la plupart des membres du personnel, qui ont pu télétravailler depuis leur domicile, les agents de sécurité ont continué à se déplacer quotidiennement pour se présenter sur leur lieu de travail, non seulement pour protéger les locaux, mais aussi pour aider les membres du personnel ayant besoin d'une assistance, notamment médicale. Des mesures de contrôle des accès conformes au principe de distanciation physique ont été mises en place pour assurer la sécurité du personnel et permettre l'accès aux locaux, notamment le réaménagement des points d'accès et la réorganisation des flux de visiteurs et de personnel, le renforcement des mesures d'hygiène et d'assainissement, l'installation de barrières supplémentaires et l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 34.30 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que le personnel indispensable et les représentants peuvent accéder en toute sécurité aux locaux du Siège de l'ONU pendant la pandémie (voir le tableau 34.2).

Tableau 34.2
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)
Les représentants, le personnel et les visiteurs accèdent en toute sécurité aux huit complexes de l'Organisation	Les représentants, le personnel et les visiteurs accèdent en toute sécurité aux huit complexes de l'Organisation	Le personnel indispensable et les représentants peuvent accéder en toute sécurité aux huit complexes de l'ONU pendant la pandémie de COVID-19

Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du sous-programme

- 34.31 En raison des conséquences de la COVID-19 au cours de l'année 2020, le sous-programme a dû ajuster ses pratiques et procédures, à savoir modifier les systèmes des vacances d'équipes et les procédures de contrôle des accès et de filtrage, afin de garantir la continuité de la couverture de l'ensemble des postes des services de sécurité et la fourniture de services de sécurité et de sûreté. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, comme indiqué ci-après pour les résultats 1 et 2.

Résultats escomptés pour 2022

- 34.32 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

Résultat 1 : amélioration de la gestion des flux de visiteurs et de participants aux manifestations spéciales grâce à l'intégration des activités d'accréditation et d'établissement des cartes d'identité¹

Exécution du programme en 2020

- 34.33 Dans le cadre du sous-programme, on a continué à travailler aux côtés des équipes de l'Organisation chargées du projet Umoja Extension 2/Indico pour concevoir et mettre en œuvre plus efficacement de nouvelles pratiques en ce qui concerne l'enregistrement et la délivrance des cartes d'accès aux locaux de l'ONU. En outre, on a collaboré avec le Bureau de l'informatique et des communications pour mettre au point une plateforme permettant d'automatiser la délivrance des cartes d'accès aux locaux de l'ONU au personnel et aux personnes autorisées.
- 34.34 Le travail susmentionné a contribué à la mise en service réussie, à titre expérimental, d'Indico comme plateforme d'accréditation des participants à des manifestations de l'ONU tenues dans plusieurs lieux d'affectation, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir une diminution mesurable du temps nécessaire à l'établissement des accréditations pour les visiteurs et les participants aux manifestations spéciales et l'amélioration de la procédure de contrôle, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020. Le test de l'efficacité du système en conditions réelles n'a pas été possible en raison de la fermeture des locaux de l'Organisation et de l'annulation de la plupart des grandes manifestations. En outre, on a collaboré dans le cadre du sous-programme avec le Bureau de l'informatique et des communications à la mise au point d'une plateforme permettant d'automatiser la délivrance des cartes d'accès aux locaux de l'ONU au personnel et aux personnes autorisées, laquelle n'est pas encore pleinement opérationnelle.

Projet de budget-programme pour 2022

- 34.35 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on apportera des changements à la procédure d'accréditation des visiteurs et des participants aux manifestations spéciales organisées dans les locaux de l'ONU et à l'extérieur et de délivrance à ces personnes de cartes d'accès, en mettant pleinement en service la plateforme Indico comme système d'enregistrement et d'accréditation des participants aux manifestations et en améliorant ainsi l'efficacité de la procédure. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.3).

Tableau 34.3
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) ^a	2022 (résultat escompté)
Collaboration plus efficace et plus rationnelle avec les services chargés de l'accréditation pour faciliter l'accès des participants et des visiteurs	Diminution mesurable du temps nécessaire à l'établissement des accréditations pour les visiteurs et les participants aux manifestations spéciales, qui sera évaluée à l'aide d'analyses qualitatives et d'enquêtes menées	Mise en service à titre expérimental d'Indico comme plateforme d'accréditation des participants à des manifestations de l'ONU tenues dans plusieurs lieux d'affectation	Mise à disposition des informations fournies par les participants aux manifestations de l'ONU dans le cadre de la procédure d'accréditation pour d'autres manifestations extérieures grâce à la mise en place	Amélioration de l'efficacité des mécanismes de contrôle pour les participants aux manifestations grâce à la centralisation des informations sur les participants aux manifestations dans une base de données mondiale

¹ Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 34)].

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) ^a	2022 (résultat escompté)
	après les manifestations		d'une base de données centralisée des participants aux manifestations, ce qui améliorera la procédure de contrôle et renforcera la sécurité lors des manifestations de l'ONU	

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 2 : amélioration continue des services de sûreté et de sécurité malgré l'augmentation des risques²

Exécution du programme en 2020

- 34.36 Dans le cadre du sous-programme, on a continué à assurer la gestion des risques ainsi que de menaces en constante évolution, telles que l'emboutissage de véhicule, les attaques à l'arme blanche, les drones, les troubles civils graves et les manifestations massives à proximité des sièges et lors de manifestations spéciales extérieures, sans compter la gestion du respect des nouvelles règles de distanciation physique découlant de la pandémie. En outre, étant donné que moins de manifestations et de conférences ont été tenues dans les locaux de l'Organisation, il a été possible de consacrer des ressources à des évaluations approfondies des systèmes, pratiques et procédures de sécurité mis en place pour atténuer efficacement ces menaces. Sur la base de ces évaluations, le Département élaborera un plan de vérification de l'ensemble des éléments physiques et technologiques ainsi que des procédures destinés à assurer la sécurité physique des principaux sites du Secrétariat.
- 34.37 Dans le cadre du sous-programme, on a œuvré à créer un environnement sûr et sécurisé lors des manifestations spéciales organisées sur des sites extérieurs par les organismes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et à fournir un appui aux opérations de sécurité mondiales grâce au déploiement de renforts de sécurité mobilisables, tout en assurant le fonctionnement normal des activités de sécurité au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions économiques et sociales régionales. Malgré les difficultés découlant de la pandémie, les services de sûreté et de sécurité ont pu renforcer la coordination concernant tous les aspects touchant la sécurité, y compris les questions liées aux quarantaines et aux contrôles aux frontières, et assurer la sécurité des locaux et des activités de l'Organisation 24 heures sur 24. Une version révisée des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges, établissant de nouvelles exigences renforcées et un mécanisme de suivi amélioré, a été publiée.
- 34.38 Le travail susmentionné a contribué à maintenir le niveau de respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir l'amélioration du respect desdites normes, dont il est question dans le budget-programme de 2021. Après la révision des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges et l'introduction d'exigences supplémentaires en 2020, le niveau global de respect des normes est resté stable.

² Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

Projet de budget-programme pour 2022

- 34.39 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on renforcera les dispositifs physiques et technologiques et les procédures permettant d'assurer le contrôle des accès et la sécurité physique au Siège, dans les bureaux hors Siège et dans les commissions régionales, afin de faire face aux menaces nouvelles et aux menaces en évolution, tout en s'adaptant aux exigences sanitaires. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.4).

Tableau 34.4

Mesure des résultats

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat escompté)^a</i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>
Amélioration vérifiée des opérations de sécurité menées dans le cadre des manifestations et des conférences des Nations Unies ; normalisation des procédures administratives et opérationnelles	Renforcement du dispositif de sécurité rendu nécessaire en raison de la violence de certaines manifestations et de certains activistes sociaux, qui constituent des menaces supplémentaires pour les manifestations et les conférences des Nations Unies	Maintien du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges, vérifié par un mécanisme de contrôle interne	Amélioration du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges ; rationalisation de la coordination avec les pays hôtes et les organismes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies Fourniture d'une assistance disponible sans interruption sur tous les sites desservis par le Département de la sûreté et de la sécurité	Amélioration du niveau de respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges grâce au renforcement des dispositifs physiques et technologiques et des procédures permettant d'assurer le contrôle des accès et la sécurité physique, afin d'atténuer les risques liés aux menaces nouvelles et aux menaces en évolution, compte étant dûment tenu des exigences sanitaires

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 3 : amélioration de l'assistance en matière de sûreté et de sécurité fournie aux personnes handicapées participant aux manifestations de l'Organisation des Nations Unies

Projet de budget-programme pour 2022

- 34.40 Dans le cadre du sous-programme, on s'efforcera de garantir l'accessibilité des dispositifs de contrôle des accès et de procéder à des aménagements raisonnables pour faciliter la participation des personnes handicapées aux conférences et manifestations. En 2021, il est prévu que le sous-programme réalise une évaluation des conditions de référence et travaille en concertation avec des organisations de personnes handicapées et en coordination avec les services de la gestion des bâtiments concernés, afin de faciliter l'accès des personnes handicapées aux locaux du Siège de l'ONU, aux bureaux hors Siège et aux commissions économiques et sociales régionales. On continuera à établir de nouvelles procédures et à recenser les aménagements nécessaires au niveau des infrastructures (qu'il s'agisse d'adopter de nouvelles procédures, de réviser celles qui existent

ou de demander aux services chargés des installations d’apporter des améliorations). On continuera à élaborer et à dispenser des formations visant à renforcer les capacités des agents de sécurité à tous les niveaux en ce qui concerne l’inclusion du handicap, en concevant et en proposant des activités d’apprentissage et des ressources pédagogiques sur mesure concernant l’inclusion du handicap, le souci du client et l’assistance aux personnes handicapées.

Enseignements tirés et changements prévus

34.41 Les enseignements tirés sont les suivants : on a pris conscience du fait que, bien que les services de sûreté et de sécurité proposent depuis longtemps des conditions d’accès aménagées et une assistance aux personnes handicapées, on pouvait encore mieux faire s’agissant de la conception des zones de contrôle des accès, des procédures de contrôle de sécurité et de la sensibilisation des agents de sécurité, afin que ceux-ci aient plus le souci de répondre aux besoins des personnes handicapées et soient mieux à même de le faire. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, les services de sûreté et de sécurité établiront de nouvelles procédures, notamment une procédure standard révisée concernant les contrôles de sécurité s’agissant des personnes handicapées, et recenseront les améliorations qu’il faut apporter aux infrastructures (par exemple, la création de files réservées aux personnes handicapées dans les zones où sont effectués les contrôles de sécurité). En outre, on continuera à renforcer les capacités des agents de sécurité à tous les niveaux en ce qui concerne l’inclusion du handicap, en concevant et en proposant des activités d’apprentissage et des ressources pédagogiques sur mesure concernant l’inclusion du handicap, le souci du client et l’assistance aux personnes handicapées.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l’objectif et mesure des résultats

34.42 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l’objectif, comme le montrera l’amélioration des conditions d’accès des personnes handicapées (voir le tableau 34.5).

Tableau 34.5
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté)	2022 (résultat escompté)
Un nombre limité de procédures spéciales et de points d’accès établis à l’intention des personnes handicapées sont en place	Un nombre limité de procédures spéciales et de points d’accès établis à l’intention des personnes handicapées sont en place	Un nombre limité de procédures spéciales et de points d’accès établis à l’intention des personnes handicapées sont en place	Évaluation des conditions de référence et concertation avec les organisations de personnes handicapées	Amélioration des conditions d’accès pour les personnes handicapées

Produits

34.43 On trouvera dans le tableau 34.6 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l’objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 34.6

Sous-programme 1 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité

Sécurité des locaux de l'ONU : services de gestion des risques de sécurité et contrôle des accès concernant environ 8 millions de personnes chaque année au Siège de l'ONU, dans les bureaux hors Siège et les commissions économiques et sociales régionales.

Sécurité des manifestations spéciales organisées sous l'égide des Nations Unies : coordination et fourniture de services de sécurité pour environ 200 manifestations spéciales et conférences organisées chaque année sous l'égide des Nations Unies en dehors des locaux de l'ONU.

Services de sécurité spécialisés : services de sécurité spécialisés, notamment la protection rapprochée des hauts fonctionnaires de l'ONU et des personnalités en visite, enquêtes sur les atteintes à la sécurité et sécurité incendie.

**Sous-programme 2
Opérations régionales sur le terrain**

Objectif

- 34.44 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité du personnel ainsi que la sécurité des biens et des locaux de l'ONU dans les lieux d'affectation hors Siège pour permettre l'exécution des mandats, des programmes et des activités de l'Organisation partout dans le monde.

Stratégie

- 34.45 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on continuera, dans le cadre du sous-programme, de renforcer l'appui opérationnel en matière de sécurité fourni au personnel des lieux d'affectation hors Siège dans le cadre de l'exécution des programmes moyennant une coordination efficace et rapide des mesures de sécurité, la fourniture d'orientations en matière de sécurité opérationnelle, l'élaboration de normes, la conduite de missions d'assistance et le déploiement en temps voulu de ressources et de matériel sur le terrain.
- 34.46 Dans le cadre du sous-programme, on renforcera la capacité opérationnelle et la prestation efficace de services de sécurité par les agents sur le terrain et on aidera les responsables qui ne sont pas des spécialistes de la sécurité à prendre des décisions dans ce domaine en : a) déployant rapidement des agents de sécurité dans les pays, missions et zones touchés par des situations d'urgence et de crise ; b) organisant des ateliers régionaux et des conférences mondiales réunissant tous les hauts responsables de la sécurité sur le terrain du Département, afin de partager les meilleures pratiques opérationnelles et les enseignements tirés de l'expérience et de veiller à l'harmonisation des pratiques et procédures de gestion de la sécurité ; c) menant des missions d'assistance à la sécurité dans les lieux d'affectation hors Siège pour examiner et évaluer les mécanismes et procédures de gestion de la sécurité en place au niveau local ; d) mettant rapidement à disposition des dispositifs de sécurité au niveau local dans des contextes de gestion de crises, d'intervention et de relèvement dans de nombreux pays et zones touchés par diverses situations de crise ; e) adressant aux organisations appliquant le régime commun des Nations Unies des communiqués comprenant des directives opérationnelles relatives à la sécurité en cas de situation d'urgence et de crise ; f) fournissant un appui et des conseils techniques aux agents habilités de l'ONU pour les questions de sécurité.

- 34.47 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir les résultats suivants :
- a) l'amélioration de l'efficacité et de la pertinence des procédures de gestion des risques de sécurité grâce au renforcement et à l'harmonisation des pratiques et à des interventions de sécurité, et au renforcement des stratégies de gestion des risques de sécurité ;
 - b) l'amélioration de la capacité à recueillir et à analyser des données et à produire des rapports d'analyse dont les décideurs dans le domaine de la sécurité puissent se servir pour définir des lignes de conduite ;
 - c) le renforcement des capacités de gestion des risques des responsables de la sécurité ;
 - d) le renforcement et la rationalisation des mesures de gestion de la sécurité sur le terrain.

Exécution du programme en 2020

- 34.48 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

Permettre à l'Organisation d'intervenir dans les situations de crise

- 34.49 Les activités menées dans le cadre du sous-programme ont permis à l'ONU de poursuivre l'exécution de ses mandats, programmes et activités essentiels dans de nombreux pays et zones caractérisés par un niveau de risque élevé ou très élevé, et de continuer à intervenir en cas de crise, notamment pendant la pandémie de COVID-19, en 2020, grâce à l'actualisation rapide des plans d'urgence et à l'activation du dispositif de gestion des crises et du système d'intervention en cas de crise, qui sont essentiels pour assurer la sûreté et la sécurité du personnel.
- 34.50 En outre, en 2020, des renforts ont été dépêchés dans le cadre de 47 déploiements d'urgence dans 18 pays, dans des zones touchées par des problèmes de sécurité afin de contribuer aux opérations de gestion des crises sur le terrain et de répondre aux besoins accrus en matière de sécurité. Par ailleurs, on a géré des situations de prise d'otages à la suite de l'enlèvement de quatre membres du personnel relevant du système de gestion de la sécurité des Nations Unies en 2020.
- 34.51 Dans le cadre du sous-programme, on a assuré en temps utile la gestion de crises, des interventions et des mesures de relèvement dans de nombreux pays et zones touchés par diverses situations de crise. Des interventions ont été menées dans de nombreux pays et régions à la suite de conflits militaires, politiques ou sociaux ou à des catastrophes naturelles, et notamment en Éthiopie, au Liban, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo (où une intervention durable a été menée dans le cadre de la crise liée à la maladie à virus Ebola), en Somalie et au Yémen, ainsi qu'en Afrique de l'Ouest. Une formation à la gestion de crise a été dispensée aux 113 agents habilités pour les questions de sécurité en 2019. Son importance a été démontrée en 2020, par exemple lors des interventions à la suite de l'explosion de Beyrouth, à la pandémie de COVID-19 et à diverses catastrophes naturelles, cette formation ayant permis au personnel d'acquérir les connaissances et la compréhension approfondies nécessaires pour faire face à ces crises. Ces formations ont été complétées en 2020 par des exposés en ligne à l'intention des agents habilités et agents habilités par intérim.

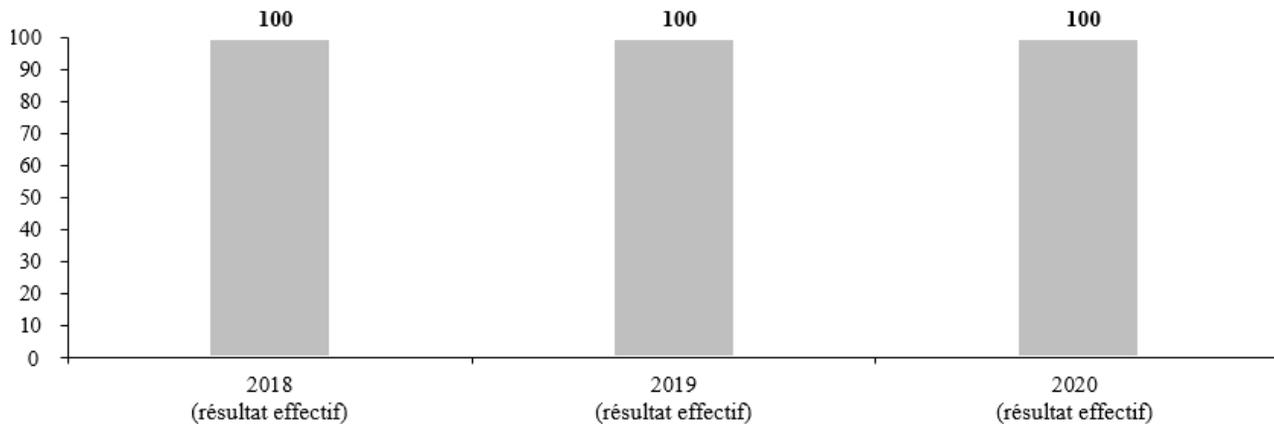
Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 34.52 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que le dispositif de gestion de crise et le système d'intervention en cas de crise ont été rapidement activés dans tous les cas (voir la figure 34.I).

Figure 34.I

Mesure des résultats : cas où le dispositif de gestion de crise et le système d'intervention en cas de crise ont été activés rapidement (chiffres annuels)

(En pourcentage)

**Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du sous-programme**

- 34.53 En raison des conséquences de la COVID-19 au cours de l'année 2020, les possibilités de se rendre sur le terrain ont été nettement réduites, or ces déplacements sont indispensables pour pouvoir apprécier les situations, passer en revue les programmes relatifs à la sécurité, assurer la mise en place des plans de sécurité appropriés et procéder à des évaluations de sécurité. Les visites d'évaluation des conditions de sécurité sont essentielles car elles sont l'occasion de rencontrer les responsables des pays hôtes, d'évaluer les problèmes de sécurité et de mieux comprendre les besoins opérationnels en matière de sécurité dans le contexte concerné. Ces changements ont eu des répercussions sur l'exécution du programme en 2020, notamment comme indiqué ci-après pour le résultat 2.
- 34.54 En raison de la pandémie, il a fallu annuler certains des ateliers régionaux prévus, sachant que ces rencontres sont essentielles dans la mesure où elles rassemblent des spécialistes de haut niveau de la sécurité sur le terrain (conseillers principaux pour la sécurité, conseillers en chef pour la sécurité et conseillers pour la sécurité) qui peuvent acquérir à cette occasion des connaissances exhaustives et actualisées concernant les menaces et les environnements opérationnels. Ces éléments évoluent en permanence et sont devenus encore plus complexes du fait de la pandémie. En outre, les annulations d'activités ont réduit les possibilités de partager les connaissances, les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, ce qui est essentiel pour permettre l'amélioration et l'harmonisation des pratiques opérationnelles et pour aborder des questions sensibles. Les restrictions des déplacements et des rencontres en personne ont compliqué l'organisation de formations en matière de sécurité plus sophistiquées. Celles-ci nécessitent souvent un enseignement en présentiel, comme dans le cas de la formation à la gestion des situations de prise d'otages. Les restrictions des déplacements ont également limité la capacité à maintenir un niveau de préparation satisfaisant.
- 34.55 Par ailleurs, dans certains endroits, la présence du Département a été réduite. La raison principale était les restrictions des déplacements en vigueur dans plusieurs lieux d'affectation. Ces restrictions ont également entravé les redéploiements visant à dépêcher des renforts, en provoquant des retards ou des annulations liées à la fermeture de frontières. Plusieurs déploiements d'urgence ont été prolongés parce que le personnel concerné a été dans l'impossibilité de regagner son lieu d'affectation d'origine pendant une longue période. Ces circonstances ont eu une incidence directe sur le bien-être psychologique des membres du personnel chargé de la sécurité et de leurs proches, et on ne mesure pas encore pleinement les conséquences de cette situation.
- 34.56 Une fois les restrictions des déplacements levées, le Département aura pour priorité de permettre à tous les membres du personnel chargé de la sécurité qui sont actuellement bloqués sur leur lieu de

congé de détente ou dans leur pays d'origine, ou qui sont toujours en situation de voyage officiel, de regagner leur lieu d'affectation. Il se peut que certains membres du personnel doivent être réaffectés pour raisons de santé. Lorsque que la situation se sera apaisée, le Département devra peut-être combler le vide découlant des besoins sur le terrain des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et de leurs mesures de sécurité. De nombreux facteurs sociaux et économiques ayant une lourde incidence sur les besoins en matière de sécurité demeurent inconnus. La sécurité joue un rôle important dans certaines interventions globales menées pour faire face à la pandémie, par exemple dans les évacuations sanitaires. D'autre part, il existe des interventions ad hoc qui nécessitent une planification et des capacités d'exécution importantes.

Résultats escomptés pour 2022

- 34.57 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

Résultat 1 : maintien d'un niveau acceptable concernant les plans de sécurité et la capacité d'intervention³

Exécution du programme en 2020

- 34.58 Dans le cadre du sous-programme, on a continué à améliorer la pertinence et l'efficacité des plans de sécurité sur le terrain : on est passé de plans de sécurité au niveau des pays à des plans plus granulaires et plus ciblés couvrant des zones plus réduites dans un même pays, ce qui a permis de renforcer la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas d'atteinte à la sécurité. De plus, on a poursuivi l'examen des plans nouvellement formulés et des domaines de sécurité connexes, ainsi que de leur relation avec les menaces et les risques en constante évolution inhérents à l'exécution des programmes prescrits à l'échelle mondiale. En 2020, 342 des 385 plans de sécurité ont été mis à jour. En outre, on a conçu et tenu des ateliers et exercé les responsabilités incombant au Siège en ce qui concerne la supervision de l'achèvement des plans de sécurité au niveau local.
- 34.59 Le travail susmentionné a contribué au fait que 89 % des plans de sécurité ont été mis à jour, approuvés et entérinés dans le cadre du sous-programme, ce qui n'a pas permis d'atteindre la cible fixée, à savoir 95 % des plans, dont il est question dans le projet de budget-programme pour 2020. Les travaux relatifs aux plans de sécurité nécessitent des évaluations et des visites en personne dans les zones sur lesquelles porte l'évaluation. La cible fixée pour 2020 n'a pas pu être atteinte en raison des difficultés et des incertitudes résultant de la pandémie de COVID-19 et des restrictions des déplacements qui en ont découlé, qui ont réduit la capacité des équipes de coordination du dispositif de sécurité à se réunir en présentiel pour examiner les besoins et en débattre.

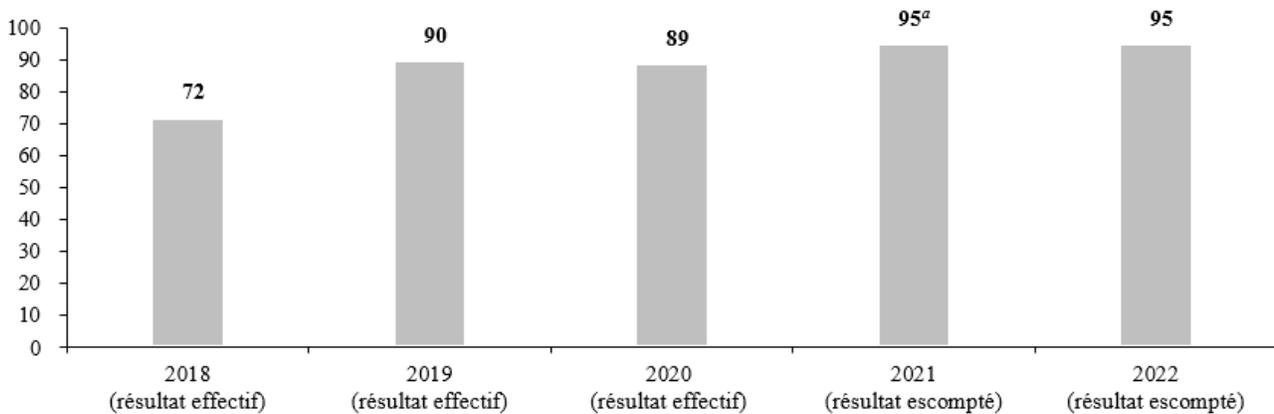
Projet de budget-programme pour 2022

- 34.60 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on continuera à élaborer et à tenir à jour des documents de planification de la sécurité afin de renforcer la préparation aux situations d'urgence et aux interventions en cas d'atteinte à la sécurité. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir la figure 34.II).

³ Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 34)].

Figure 34.II
Mesure des résultats : plans de sécurité mis à jour, approuvés et entérinés (chiffres annuels)

(En pourcentage)



^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 2 : renforcement des services de sécurité axés sur les risques et les solutions fournis dans le cadre des missions⁴

Exécution du programme en 2020

- 34.61 Dans le cadre du sous-programme, on a achevé les première et deuxième phases d'un examen en trois phases de l'application de la gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité. La première phase a consisté en un examen technique des objectifs initiaux de la gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, et de la mesure dans laquelle leur utilisation actuelle était conforme auxdits objectifs. Il s'est également agi d'envisager de possibles nouvelles utilisations du système. Au cours de la première phase, plusieurs grands axes de travail ont été recensés : a) l'amélioration des cadres et outils spécifiques de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité ; b) l'intégration plus poussée des données et des fonctionnalités du Réseau d'information des responsables de la sécurité des Nations Unies dans leur ensemble ; c) les changements connexes concernant les méthodes de travail ; d) les adaptations nécessaires concernant la culture institutionnelle et la formation ; e) l'évolution du modèle opérationnel du Département, y compris son organisation et sa gestion. Au cours de la deuxième phase, les observations et les recommandations issues de la première phase ont été examinées et validées d'un point de vue plus stratégique en tenant compte des perspectives des acteurs présents sur le terrain, des mesures concrètes et des suggestions visant à améliorer la gestion des risques de sécurité et les mécanismes du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, de manière à renforcer les services de sécurité et la prise de décisions axés sur les risques et les solutions.
- 34.62 Le travail susmentionné a facilité le début de l'examen de la procédure de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le budget-programme de 2021.

Projet de budget-programme pour 2022

- 34.63 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, on examinera les effets des améliorations apportées à la procédure de gestion des risques de sécurité et au Système

⁴ Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité et on affinera les outils en ligne actuellement disponibles en 2022 pour garantir la réalisation des avantages de ces deux dispositifs et on procédera à toute amélioration jugée nécessaire à la suite des travaux déjà réalisés. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir le tableau 34.7).

Tableau 34.7
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) ^a	2022 (résultat escompté)
Début du suivi de la mise en œuvre de la procédure de gestion des risques de sécurité	Révision du manuel de gestion des risques de sécurité pour y intégrer les sections relatives aux moyens de faciliter l'acceptation de la procédure et des outils de gestion des risques de sécurité Pour 83 % des clients, le Département de la sûreté et de la sécurité permet à leur organisation d'exécuter son programme tout en assurant la sûreté et la sécurité du personnel	Début de la révision de la procédure de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité	Amélioration de l'outil de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité, conduisant à un renforcement des conseils de sécurité axés sur les risques et les solutions Pour 85 % des clients, le Département permet à leur organisation d'exécuter son programme tout en assurant la sûreté et la sécurité du personnel	Évaluation des effets de l'amélioration de l'outil de gestion des risques de sécurité et du Système d'enregistrement des atteintes à la sûreté et à la sécurité Application uniforme de la procédure et des outils par les utilisateurs Gain d'agilité en matière de planification grâce à un outil axé sur la dimension opérationnelle

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 3 : une gestion des risques de sécurité plus réactive de la part de l'ONU

Projet de budget-programme pour 2022

- 34.64 La procédure de gestion des risques de sécurité est utilisée dans l'ensemble du système des Nations Unies pour analyser et gérer les risques liés à la sûreté et à la sécurité en ce qui concerne le personnel, les biens et les activités des entités des Nations Unies. Elle aide les spécialistes de la sécurité et les décideurs dans ce domaine à gérer efficacement les risques de sécurité dans les contextes spécifiques dans lesquels ils opèrent. Elle a fait l'objet de révisions afin de permettre une réponse plus agile face aux crises émergentes, d'offrir une plus grande prévisibilité et de garantir une meilleure application, tant sur le plan qualitatif que sur le plan quantitatif. Dans le cadre du sous-programme, on s'attachera à fournir aux partenaires, notamment sur le terrain, des services de sécurité efficaces, axés sur les risques et les solutions.

Enseignements tirés et changements prévus

- 34.65 Les enseignements tirés sont les suivants : on s'est rendu compte que la procédure de gestion des risques de sécurité n'était pas suffisamment agile pour permettre aux décideurs en matière de sécurité

d'évaluer les menaces émergentes et de les gérer de manière appropriée afin de permettre l'exécution de programmes urgents dans des environnements qui évoluent rapidement. Ainsi, il a fallu de nombreux mois pour produire et faire approuver les documents relatifs à la gestion des risques de sécurité, qui comprennent une analyse complète des conditions de sécurité propres à un contexte donné et des recommandations concernant les mesures d'atténuation appropriées. La procédure n'était pas assez agile pour permettre une prise de décisions rapide dans des situations où les conditions de sécurité étaient évolutives et ne répondait pas aux besoins dans les situations nouvelles ou dans le cadre des interventions en cas de crise. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on révisera la procédure de production et d'approbation des documents pour la rendre plus adaptée aux besoins du terrain, on formera le personnel à l'application de la nouvelle procédure et on assurera un suivi et une supervision appropriés de cette dernière.

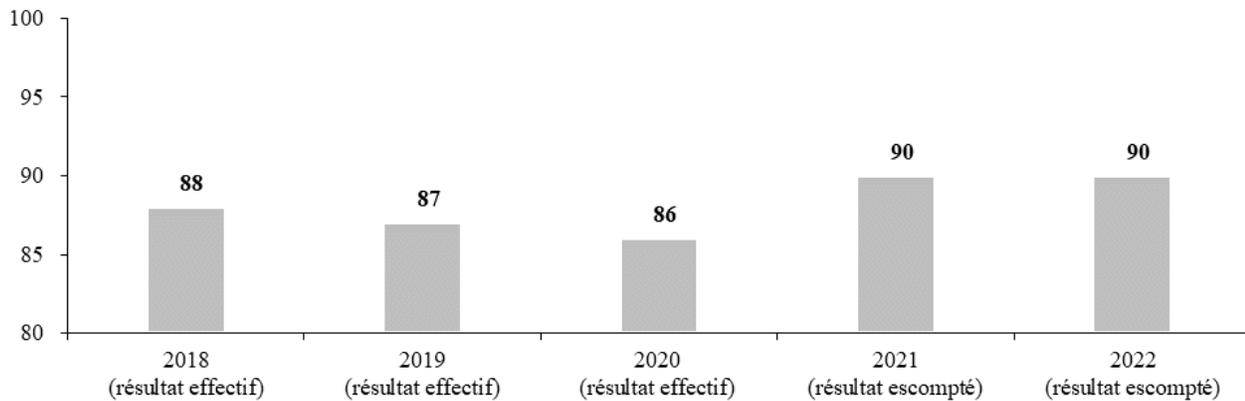
Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

34.66 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montrera l'augmentation du pourcentage d'examens de la gestion des risques de sécurité ayant été approuvés (voir la figure 34.III).

Figure 34.III

Mesure des résultats : examens de la gestion des risques de sécurité approuvés (chiffres annuels)

(En pourcentage)



Produits

34.67 On trouvera dans le tableau 34.8 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 34.8

Sous-programme 2 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité

Évaluations de la sécurité : services de sécurité et déploiement de 50 agents de sécurité en réponse aux situations d'urgence.

Formation et renforcement des capacités : ateliers et formations sur la gestion des crises/la préparation aux crises, l'analyse, la gestion de la sécurité, le leadership et les meilleures pratiques à l'intention du personnel de sécurité clé du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, comme les agents habilités pour les questions de sécurité, les conseillers en chef pour la sécurité et les conseillers pour la sécurité.

Sous-programme 3 Appui opérationnel spécialisé

Objectif

- 34.68 L'objectif auquel le sous-programme contribue est d'assurer la sûreté et la sécurité des opérations, des locaux et du personnel de l'ONU, et d'améliorer l'efficacité et l'efficacités des opérations de sécurité et du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Stratégie

- 34.69 Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, le sous-programme assurera la direction, la coordination et la supervision du cycle de formation à la sécurité, qui comprend l'analyse, la conception, le développement, la mise en œuvre, l'évaluation et la validation. Il supervisera les activités relatives à la conformité, au suivi et à l'évaluation, assurera la coordination stratégique des services de protection rapprochée, gèrera la demande croissante de services de protection individuelle dans le monde entier, collaborera avec les entités du système de gestion de la sécurité des Nations Unies pour renforcer la gestion de la sécurité routière au sein du système et améliorera l'efficacité de la gestion des informations relatives à la sécurité, notamment par le recours aux technologies.
- 34.70 Il est prévu que le sous-programme recense les vulnérabilités les plus importantes et les plus fréquentes en matière de sécurité physique des locaux de l'ONU dans le monde, y compris la vulnérabilité aux explosions, recommande des mesures de gestion des risques de sécurité, élabore des normes et des spécifications techniques, et fournisse si besoin des orientations sur les mesures, les systèmes et les dispositifs de sécurité physique. Dans ce contexte, on mènera des évaluations des vulnérabilités et on fournira un appui technique spécialisé aux locaux des organismes, fonds et programmes des Nations Unies sur le terrain et au niveau des sièges. On dispensera également des conseils d'ordre général par l'intermédiaire de bulletins d'information sur la protection contre les explosions, les drones et les mesures à mettre en œuvre en cas d'emboutissage de véhicule, et on organisera des formations à l'intention des États Membres, du personnel de sécurité et de tous les organismes du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
- 34.71 Dans le cadre du sous-programme, on fournira également un appui psychosocial rapide en cas de situation de crise et on continuera de s'employer à renforcer la résilience psychologique du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
- 34.72 Le travail qui sera ainsi effectué devrait avoir le résultat suivant :
- a) renforcer la capacité de tous les acteurs du système de gestion de la sécurité des Nations Unies de prévenir les atteintes à la sécurité ou d'y répondre efficacement ;
 - b) atténuer l'impact psychologique à court et à long terme de l'exposition à des situations de crise ;
 - c) atténuer les risques liés aux déplacements des hauts fonctionnaires des Nations Unies et d'autres membres du personnel, selon les besoins ;
 - d) atténuer la vulnérabilité aux menaces qui pourraient avoir un impact sur les locaux et le personnel de l'ONU ;
 - e) réduire le risque d'accidents de la route mortels pour les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ;
 - f) faire en sorte que la stratégie de formation à la gestion de la sécurité soit axée sur les données.

Exécution du programme en 2020

- 34.73 On trouvera dans cette partie relative à l'exécution du programme en 2020 des informations sur un résultat qui a dû être ajouté en 2020 et sur les résultats 1 et 2.

Élargissement de l'accès du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies à un soutien psychosocial

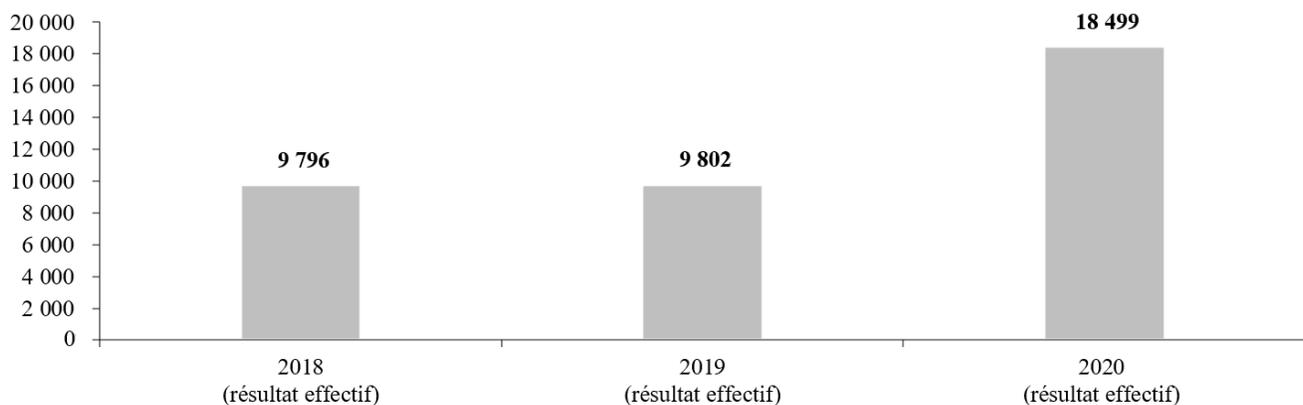
- 34.74 Dans le cadre du sous-programme, un soutien psychologique d'urgence et des services d'accompagnement sont fournis aux membres du personnel des Nations Unies ayant vécu un événement traumatisant. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, la disponibilité et l'accessibilité des services psychosociaux, qui comprennent des séances sur la gestion du stress et le renforcement de la résilience, ont été renforcées pour l'ensemble du personnel des Nations Unies et leurs familles. Des orientations et des conseils professionnels ont été prodigués, et plus de 2 500 séances de supervision technique ont été organisées à l'intention des conseillers du personnel sur le terrain afin d'assurer la cohérence de l'aide apportée au personnel. Des services psychosociaux ont également été intégrés dans les plans de continuité des opérations.

Progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 34.75 Le travail effectué a contribué à la réalisation de l'objectif, comme le montre le fait que 18 499 séances de soutien psychologique d'urgence et d'accompagnement aient été organisées à l'intention du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies partout dans le monde. Dans le cadre du sous-programme, des séances sur la gestion du stress et le renforcement de la résilience ont également été organisées en ligne à l'intention de 6 207 membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation à haut risque, ainsi que des séances d'information et des consultations à l'intention de 1 455 cadres, dont 156 agents habilités pour les questions de sécurité, sur les mesures visant à améliorer le bien-être psychosocial du personnel (voir la figure 34.IV).

Figure 34.IV

Mesure des résultats : nombre de séances de soutien psychologique d'urgence et d'accompagnement organisées à l'intention du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies (par an)



Conséquences de la COVID-19 sur l'exécution du sous-programme

- 34.76 Toutes les formations en présentiel qu'il était prévu d'organiser dans le cadre du sous-programme ont dû être suspendues en mars 2020 du fait de la pandémie de COVID-19. Cette situation a eu des répercussions importantes sur les programmes pratiques de sensibilisation à la sécurité, tels que le programme « Sécurité et sûreté en mission » destiné au personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies, et a abouti à une diminution du nombre de membres du personnel de sécurité ayant obtenu les certificats nécessaires, notamment dans le cadre du programme de certification révisé pour les agents de protection rapprochée, du programme de certification en

matière de sécurité et de la formation destinée aux conseillers pour les questions de sécurité locale. La capacité d'évaluer la sécurité sur le terrain a été compromise, et il n'a pas été possible d'organiser les ateliers régionaux prescrits. Ces contraintes ont eu un impact notable sur l'ensemble du personnel de sécurité et sur le système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Résultats escomptés pour 2022

- 34.77 Les résultats escomptés pour 2022 comprennent les résultats 1 et 2, qui s'inscrivent dans le prolongement de ceux qui étaient présentés dans les projets de plan-programme antérieurs et pour lesquels il est rendu compte de ce qui a été fait en 2020 et de ce qu'il est envisagé de faire en 2022. Le résultat 3 est nouveau.

Résultat 1 : consolidation de l'appui opérationnel spécialisé⁵

Exécution du programme en 2020

- 34.78 Dans le cadre du sous-programme, on a rationalisé davantage les activités des groupes spécialisés afin d'améliorer les opérations du système de gestion de la sécurité des Nations Unies partout dans le monde. En 2020, la normalisation de services tels que la formation et le perfectionnement, la sécurité physique et la protection rapprochée s'est poursuivie, et un soutien axé sur les solutions a été apporté aux clients et aux parties prenantes de la manière suivante : direction et supervision de la formation en matière de sécurité, conception et élaboration d'un plan de bien-être psychosocial pour le personnel, exécution d'activités de mise aux normes, de suivi et d'évaluation, coordination de toutes les opérations de protection rapprochée et de la formation du personnel de sécurité, renforcement de la gestion de la sécurité routière au sein du système, fourniture d'un appui spécialisé en matière de sécurité physique, coordination des conseils de sécurité applicables aux voyages aériens et amélioration de l'efficacité de la gestion de l'information touchant à la sécurité.
- 34.79 Le travail susmentionné a contribué à renforcer l'harmonisation des activités du personnel de sécurité dans le monde entier, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.
- 34.80 Le travail susmentionné a également contribué à faire en sorte que les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies soient plus sensibilisés aux problèmes de sécurité et mieux à même de s'adapter dans les pays ayant adopté la version mise à jour du programme « Sécurité et sûreté en mission », ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.

Projet de budget-programme pour 2022

- 34.81 Dans le cadre du programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour contribuer à la réalisation de l'objectif, on poursuivra la revitalisation de la stratégie de formation en matière de sécurité dans le cadre du sous-programme, en opérant une transition entre une formule reposant essentiellement sur la prestation de services et un modèle axé sur le renforcement et la supervision de la formation, conformément à l'orientation stratégique du Département tendant à améliorer ses processus opérationnels et à adapter ses compétences aux environnements dans lesquels son personnel sera amené à travailler. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats ci-après (voir tableau 34.9).

⁵ Voir le projet de budget-programme pour 2020 [A/74/6 (Sect. 34)].

Tableau 34.9
Mesure des résultats

2018 (résultat effectif)	2019 (résultat effectif)	2020 (résultat effectif)	2021 (résultat escompté) ^a	2022 (résultat escompté)
Le programme de formation dans le domaine de la sécurité n'est pas structuré ; une stratégie de formation et de perfectionnement est adoptée pour le personnel de sécurité ; de nouvelles méthodes d'apprentissage sont mises à l'essai avec le lancement du programme BSAFE pour tous les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies en novembre 2018, ce qui permet à plus de 15 % d'entre eux d'être plus au fait des politiques de sécurité et plus sensibilisés à ces questions à la fin de l'année 2018	De nouveaux programmes et méthodes de formation sont mis à l'essai pour le personnel de sécurité ; 100 % des membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies suivent le programme BSAFE et sont ainsi plus au fait des politiques de sécurité et plus sensibilisés à ces questions ; le programme « Sécurité et sûreté en mission » est mis à jour et amélioré, conformément aux nouvelles politiques	L'harmonisation des activités du personnel de sécurité est renforcée dans le monde entier Dans les pays qui ont adopté la version mise à jour du programme « Sécurité et sûreté en mission », les membres du personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies sont plus sensibilisés aux problèmes de sécurité et mieux à même de s'adapter	Le parcours d'apprentissage cohérent continuera d'être renforcé en tenant compte des résultats de l'évaluation des besoins, afin de le rendre plus inclusif et conforme aux valeurs de l'ONU, et de l'évolution des besoins opérationnels, notamment les enseignements tirés de l'expérience	Le retour d'information issu des études d'impact en ce qui concerne l'amélioration de la gouvernance et la hiérarchisation des activités de formation dans le domaine de la sécurité éclaire l'établissement des priorités ainsi que la conception et l'exécution des programmes de formation

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 2 : assurer la sûreté et la sécurité du personnel en améliorant les orientations relatives à la formation en matière de sécurité⁶

Exécution du programme en 2020

34.82 L'ONU continue de faire face à des menaces liées à l'évolution de la situation en matière de sécurité, notamment la criminalité, les troubles civils, le terrorisme, les risques de catastrophe naturelle et la guerre. Pour permettre à l'Organisation de rester sur place afin d'accomplir sa mission dans des environnements difficiles ainsi que son devoir de protection, et pour appuyer l'action du personnel de sécurité, le Département revitalise actuellement sa stratégie en matière de conduite des programmes de formation à la sécurité dans le cadre du sous-programme. Afin d'atteindre ces objectifs, on a amélioré la gouvernance en matière de formation ; exploité les ressources et les synergies dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies ; utilisé la

⁶ Voir le budget-programme de 2021 (A/75/6/Add.1).

technologie pour étendre la portée des formations proposées ; amélioré la formation en matière de collecte, d'analyse et de gestion des données, notamment la mise en conformité avec les procédures adoptées dans le domaine des ressources humaines ; porté une attention croissante à la diversité des programmes offerts.

- 34.83 L'adoption de nouvelles méthodes dans le cadre de la formation en matière de sécurité dispensée au titre du sous-programme s'est accélérée, comme indiqué dans la stratégie de formation et de perfectionnement pour 2018, le recours à la formation en ligne par le personnel de sécurité ayant augmenté de 77 %. Les efforts ont notamment porté sur la création de nouvelles formations en matière de sécurité physique et sur l'adaptation des formations destinées au personnel de sécurité et aux agents habilités. On a également poursuivi la mise à jour des modules de base du programme « Sécurité et sûreté en mission » afin de veiller à ce que les menaces actuelles soient prises en compte et à ce que la formation soit adaptée au personnel du système de gestion de la sécurité des Nations Unies dans toute sa diversité. Pour faciliter la reprise du programme de formation en toute sécurité et dans le respect des nouvelles normes, des orientations sur la gestion des risques liés à la COVID-19 qui ont une incidence sur la formation en matière de sécurité ont été publiées. En outre, plusieurs webinaires portant sur ces orientations ainsi que sur les modules de base actualisés et les outils d'appui connexes ont été organisés à l'intention des formateurs.
- 34.84 En s'appuyant sur sa stratégie de formation et de perfectionnement pour 2018, sur son plan stratégique pour la période 2020-2022 et sur les résultats de l'audit mené par le Bureau des services de contrôle interne concernant la formation en matière de sécurité, le Département a établi un mécanisme de hiérarchisation et de gouvernance permettant d'examiner régulièrement les lacunes opérationnelles et stratégiques recensées en matière de formation. Ce mécanisme permet de mieux hiérarchiser les activités de conception et d'exécution des programmes de formation, d'optimiser les ressources et d'améliorer l'efficacité à l'aide des ressources humaines et financières disponibles.
- 34.85 Le travail susmentionné a facilité la hiérarchisation des activités de mise à jour de la formation destinée au personnel des Nations Unies et au personnel de sécurité nouvellement recruté grâce à des approches décentralisées et en ligne, ce qui a permis d'atteindre la cible fixée dans le projet de budget-programme pour 2020.

Projet de plan-programme pour 2022

- 34.86 Dans le cadre du sous-programme et conformément au mandat fixé, on poursuivra les activités relatives au résultat escompté. Pour continuer de se rapprocher de l'objectif, en 2022, on lancera des modules actualisés pour le programme « Sécurité et sûreté en mission » et on examinera et approuvera tous les programmes mis en œuvre dans plus de 50 lieux d'affectation, conformément aux nouvelles normes mondiales en matière de formation. Tous les agents actuellement habilités qui n'ont pas encore suivi la séance d'orientation obligatoire devront le faire d'ici 2022. En outre, le parcours d'orientation et le programme de certification restructuré en matière de sécurité seront lancés dans leur intégralité et deviendront les principales composantes du nouveau parcours d'apprentissage du personnel de sécurité, conformément à l'initiative en matière d'excellence opérationnelle prévue dans le plan stratégique du Département. Les progrès escomptés sont présentés dans la mesure des résultats mise à jour (voir tableau 34.10).

Tableau 34.10
Mesure des résultats

<i>2018 (résultat effectif)</i>	<i>2019 (résultat effectif)</i>	<i>2020 (résultat effectif)</i>	<i>2021 (résultat escompté)^a</i>	<i>2022 (résultat escompté)</i>
Amélioration des programmes de formation axée sur l'offre de formations en ligne accessibles dans le monde entier	Mise en place d'une formation spécialisée en matière de sécurité pour répondre aux demandes de toutes les entités du système de gestion de la sécurité des Nations Unies	Meilleure hiérarchisation des mises à jour de la formation destinée au personnel des Nations Unies et au personnel de sécurité nouvellement recruté au moyen d'approches décentralisées et en ligne	Optimisation de la formation à la sécurité grâce à une gouvernance plus efficace et à la hiérarchisation des ressources	100 % des priorités approuvées par le mécanisme de hiérarchisation et de gouvernance des activités de formation à la sécurité se voient allouer les ressources nécessaires, et les activités sont exécutées dans les délais fixés 100 % des membres du personnel de sécurité nouvellement recrutés ont suivi le parcours d'orientation et suivent le parcours d'apprentissage du personnel de sécurité 100 % des lieux d'affectation et des entités du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité qui dispensent le programme de formation « Sécurité et sûreté en mission » ont mis à jour leurs programmes conformément aux nouveaux modules de base

^a Pour que l'on sache où en est l'exécution des plans-programmes initiaux, on a repris ici la cible définie pour 2021 dans le budget-programme de 2021 et retenu les estimations les plus fiables dont on disposait avant le début de la pandémie. Il sera rendu compte de l'exécution du programme pour 2021 dans le projet de budget-programme pour 2023.

Résultat 3 : meilleure compréhension des questions liées à la sécurité physique dans le système de gestion de la sécurité des Nations Unies

Projet de plan-programme pour 2022

34.87 Le personnel et les locaux de l'ONU continuent de faire face aux menaces liées à la criminalité, aux troubles civils, au terrorisme et à la guerre. Pour permettre à l'Organisation de rester sur place afin d'accomplir sa mission et son devoir de protection, les mesures de sécurité physique habituelles doivent être adaptées à l'évolution de la situation, des technologies et des opérations. Le sous-programme est à l'avant-garde de cette évolution en ce qu'il permet d'améliorer les dispositifs

techniques, les procédures et les doctrines dans le domaine de la sécurité grâce à la gestion des connaissances, à l'innovation et à la collaboration.

- 34.88 En 2020, dans le cadre du sous-programme, on a fourni des conseils spécifiques sur le terrain et évalué les besoins globaux de l'Organisation. Les activités de conseil stratégique ont également été intensifiées, des orientations opérationnelles ayant été fournies au système de gestion de la sécurité des Nations Unies au moyen de bulletins d'information et d'une vaste bibliothèque disponible en ligne.

Enseignements tirés et changements prévus

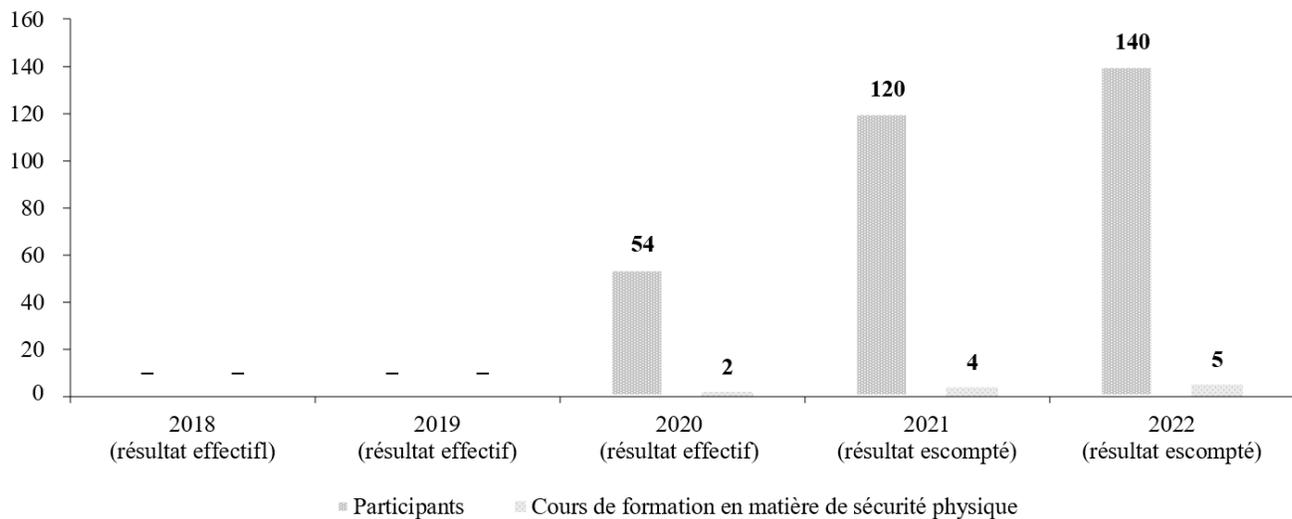
- 34.89 Les enseignements tirés sont les suivants : les opérations menées par l'ONU sont devenues plus complexes pendant la pandémie, et les menaces visant ses locaux se sont multipliées en plusieurs endroits du globe, notamment celles liées aux explosifs. Des efforts supplémentaires doivent être faits pour renforcer les connaissances en matière de sécurité physique à l'échelle du système de gestion de la sécurité des Nations Unies. Compte tenu de ces enseignements, dans le cadre du sous-programme, on élaborera un vaste plan de formation pour 2022 qui permettra d'exploiter les possibilités offertes par le travail en ligne grâce à un accroissement sensible du nombre de webinaires sur la sécurité physique. On dispensera également une formation complète en matière de sécurité physique, dont ont déjà bénéficié 419 participants dans 30 pays, et on renforcera la capacité du sous-programme de fournir une assistance rapide et régulière grâce à une participation systématique aux travaux de l'Équipe spéciale chargée de la question des locaux partagés et du Groupe consultatif pour la technologie du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité.
- 34.90 Afin de tirer pleinement parti des données disponibles, de mieux comprendre les besoins opérationnels et d'y répondre en réalisant des économies d'échelle, on collaborera avec toutes les entités du système de gestion de la sécurité des Nations Unies dans le cadre du sous-programme en vue de faire en sorte que l'outil d'évaluation de la sécurité physique soit systématiquement utilisé pour recueillir des données essentielles sur les locaux et les mesures mises en place pour les protéger. Cette stratégie axée sur les données permettra de veiller à ce que les solutions déployées soient rentables, novatrices et adaptées à l'objectif visé.

Progrès escomptés en ce qui concerne la réalisation de l'objectif et mesure des résultats

- 34.91 Le travail qui sera effectué devrait contribuer à la réalisation de l'objectif, comme le montreront les 5 cours de formation en matière de sécurité physique qui seront disponibles et qui devraient être suivis par 140 personnes afin d'améliorer la compréhension des questions liées à la sécurité physique (voir la figure 34.V).

Figure 34.V

Mesure des résultats : nombre de cours de formation en matière de sécurité physique et de personnes ayant suivi la formation (par an)



Produits

34.92 On trouvera dans le tableau 34.11 les produits retenus pour la période 2020-2022, classés par catégorie et sous-catégorie, qui ont contribué et devraient continuer de contribuer à la réalisation de l'objectif énoncé ci-dessus.

Tableau 34.11

Sous-programme 3 : produits retenus pour la période 2020-2022, par catégorie et sous-catégorie

Catégorie et sous-catégorie

E. Activités d'appui

Sûreté et sécurité

Gestion du stress traumatique : fourniture d'un soutien psychologique d'urgence et d'un accompagnement aux membres du personnel des Nations Unies ayant vécu un événement traumatisant ou à des fins de renforcement de la résilience, formation en matière de gestion du stress et de renforcement de la résilience à l'intention des membres du personnel travaillant dans des lieux d'affectation à haut risque et des personnes à leur charge, formation de 120 conseillers de l'ONU et professionnels de la santé mentale indépendants à la gestion du stress traumatique en situation d'urgence, supervision technique des conseillers de l'Organisation affectés aux missions, conseils d'experts et consultations sur le bien-être psychosocial à l'intention de 450 cadres du Siège et des missions, et réunions d'information sur la gestion du stress et la politique en matière de stress traumatique.

Sécurité physique : évaluations spécifiques de la sécurité des locaux de l'ONU partout dans le monde, conseils thématiques, formation à la sécurité physique et analyse des données obtenues grâce à l'application d'évaluation de la sécurité physique.

Formation et renforcement des capacités : organisation de formations à la sécurité dans l'ensemble du système de gestion de la sécurité des Nations Unies grâce à l'utilisation de la technologie, et diversification des méthodes d'apprentissage et établissement de partenariats pour améliorer la prestation de services.

Coordination de la protection : mise en œuvre de la stratégie du Département en matière de services de protection, notamment par le suivi constant et la coordination des déplacements des hauts responsables de l'Organisation, en sus de la planification et de la coordination, avec les missions concernées, du programme de certification obligatoire des agents de protection rapprochée.

B. Postes et autres objets de dépense proposés pour 2022

Vue d'ensemble

- 34.93 Le Département de la sûreté et de la sécurité étant chargé d'assurer, d'une part, la sûreté et la sécurité du personnel, des représentants, des visiteurs et des locaux dans les principaux lieux d'affectation et, d'autre part, la sûreté et la sécurité des opérations des Nations Unies sur le terrain, ses activités sont financées à la fois au moyen du budget ordinaire et moyennant remboursement, par les organismes participants, des dépenses engagées dans le cadre du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.
- 34.94 Les fonctions et activités du Département qui sont financées en commun avec d'autres organismes du système de gestion de la sécurité sont celles qui relèvent :
- du sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité) ;
 - du sous-programme 2 (Opérations régionales sur le terrain) ;
 - du sous-programme 3 (Appui opérationnel spécialisé).
- 34.95 En ce qui concerne le financement du système de gestion de la sécurité, les charges sont réparties entre les organismes participants proportionnellement aux effectifs qu'ils ont déployés sur le terrain. Dans sa résolution [56/255](#), l'Assemblée générale a adopté des arrangements interinstitutions relatifs à la participation aux coûts. En application de la recommandation que l'Assemblée a formulée dans sa résolution [61/263](#) concernant un arrangement viable de participation aux dépenses, le Comité de haut niveau sur la gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) est convenu que le montant affecté aux dépenses de sécurité sur le terrain serait réparti proportionnellement au nombre de membres du personnel effectivement déployés par les différents organismes, tel qu'il ressort des données émanant du CCS. Par la suite, le Secrétaire général a présenté brièvement les nouveaux arrangements et fixé la part de chaque organisme dans le financement des dépenses afférentes au système (voir [A/62/641](#)). Pour 2022, la part du Secrétariat est de 18,3 %, contre 22,7 % pour 2021, conformément aux données issues du recensement du personnel hors siège arrêté par le CCS au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2017, respectivement.
- 34.96 Outre le cofinancement des activités sur le terrain dont il est question ci-dessus, des arrangements conclus localement régissent la prestation de services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne et dans d'autres lieux d'affectation. Les arrangements qui s'appliquent à Vienne reposent sur une répartition convenue par les quatre organisations sises au Centre international de Vienne, tandis que ceux en vigueur dans les autres lieux d'affectation sont convenus localement par les organismes participants. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses afférentes aux services de sûreté et de sécurité à l'Office des Nations Unies à Vienne est de 23,0 % pour 2022, contre 22,7 % pour 2021. Ces services relèvent du sous-programme 1.
- 34.97 On trouvera dans les tableaux 34.12 à 34.14 des informations sur les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 et, selon le cas, sur les changements dont il est tenu compte. Le budget global proposé pour les activités financées en commun est indiqué dans les tableaux 34.15 à 34.17. Ce budget est également présenté à l'Assemblée générale, qui doit l'examiner et l'approuver conformément aux dispositions en vigueur.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et figures : AL = agent(e) local(e) ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; G(1°C) = agent(e) des services généraux (1^{re} classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; SGA = Secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = Sous-Secrétaire général(e).

Tableau 34.12

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (budget ordinaire)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	80 119,6	86 059,2	169,5	–	(95,4)	74,1	0,1	86 133,3
Autres dépenses de personnel	4 948,2	5 637,2	(580,9)	–	(165,9)	(746,8)	(13,2)	4 890,4
Consultants	46,0	62,9	(8,7)	–	–	(8,7)	(13,8)	54,2
Voyages du personnel	661,1	416,0	–	–	–	–	–	416,0
Services contractuels	1 222,7	1 393,1	(115,2)	–	–	(115,2)	(8,3)	1 277,9
Frais généraux de fonctionnement	2 125,5	1 815,1	(89,6)	–	(32,9)	(122,5)	(6,7)	1 692,6
Fournitures et accessoires	921,9	979,9	(98,4)	–	–	(98,4)	(10,0)	881,5
Mobilier et matériel	1 076,3	682,9	(25,9)	–	–	(25,9)	(3,8)	657,0
Aménagement des locaux	28,5	–	–	–	–	–	–	–
Subventions et contributions	30 099,3	33 160,6	(4 319,4)	–	0,1	(4 319,3)	(13,0)	28 841,3
Autres dépenses	(1,3)	–	–	–	–	–	–	–
Total	121 247,7	130 206,9	(5 068,6)	–	(294,1)	(5 362,7)	(4,1)	4,2

Tableau 34.13

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2022 (budget ordinaire)^a

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2021	1 041	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 16 P-4, 16 P-3, 6 P-2/1, 8 G(1°C), 162 G(AC), 307 ASS, 512 AL
Suppressions	(1)	1 ASS au titre du sous-programme 1
Effectif proposé pour 2022	1 040	1 SGA, 1 SSG, 1 D-2, 4 D-1, 7 P-5, 16 P-4, 16 P-3, 6 P-2/1, 8 G(1°C), 162 G(AC), 306 ASS, 512 AL

^a On trouvera à l'annexe II des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 34.14

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (budget ordinaire)

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Changements					Total	Effectif proposé pour 2022
	Effectif approuvé pour 2021	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							
SGA	1	–	–	–	–	–	1
SSG	1	–	–	–	–	–	1
D-2	1	–	–	–	–	–	1

Catégorie et classe	Changements					Total	Effectif proposé pour 2022
	Effectif approuvé pour 2021	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
D-1	4	–	–	–	–	–	4
P-5	7	–	–	–	–	–	7
P-4	16	–	–	–	–	–	16
P-3	16	–	–	–	–	–	16
P-2/1	6	–	–	–	–	–	6
Total partiel	52	–	–	–	–	–	52
Agents des services généraux et des catégories apparentées							
G(1°C)	8	–	–	–	–	–	8
G(AC)	162	–	–	–	–	–	162
ASS	307	–	–	(1)	(1)	(1)	306
AL	512	–	–	–	–	–	512
Total partiel	989	–	–	(1)	(1)	(1)	988
Total	1 041	–	–	(1)	(1)	(1)	1 040

Tableau 34.15

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par objet de dépense (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	Changements							2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Postes	108 419,3	121 076,6	–	–	84,1	84,1	0,1	121 160,7
Autres dépenses de personnel	5 154,2	5 369,3	(577,5)	–	–	(577,5)	(10,8)	4 791,8
Consultants	157,2	62,4	–	–	–	–	–	62,4
Voyages du personnel	2 143,8	4 993,0	–	–	(2,8)	(2,8)	(0,1)	4 990,2
Services contractuels	3 044,1	3 294,9	–	–	21,7	21,7	0,7	3 316,6
Frais généraux de fonctionnement	11 799,5	9 184,8	–	–	127,9	127,9	1,4	9 312,7
Fournitures et accessoires	670,5	3 173,5	–	–	(89,0)	(89,0)	(2,8)	3 084,5
Mobilier et matériel	2 933,7	1 145,0	–	–	(54,6)	(54,6)	(4,8)	1 090,4
Subventions et contributions	6 057,2	5 608,9	–	–	(3,2)	(3,2)	(0,1)	5 605,7
Autres dépenses	(50,6)	–	–	–	–	–	–	–
Total	140 328,7	153 908,4	(577,5)	–	84,1	(493,4)	(0,3)	153 415,0

Tableau 34.16

Vue d'ensemble : postes proposés et changements relatifs aux postes pour 2022 (activités financées en commun)^a

(Nombre de postes)

	Nombre	Informations sur les postes
Effectif approuvé pour 2021	957	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 115 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1°C), 26 G(AC), 153 ASS, 410 AL
Création	1	1 P-3 au titre du sous-programme 1
Effectif proposé pour 2022	958	1 D-2, 9 D-1, 28 P-5, 197 P-4, 116 P-3, 14 P-2/1, 4 G(1°C), 26 G(AC), 153 ASS, 410 AL

^a On trouvera à l'annexe II des informations sur les changements relatifs aux postes.

Tableau 34.17

Vue d'ensemble : postes proposés, par catégorie et par classe (activités financées en commun)

(Nombre de postes)

Catégorie et classe	Effectif approuvé pour 2021	Changements			Total	Effectif proposé pour 2022
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements		
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						
D-2	1	–	–	–	–	1
D-1	9	–	–	–	–	9
P-5	28	–	–	–	–	28
P-4	197	–	–	–	–	197
P-3	115	–	–	1	1	116
P-2/1	14	–	–	–	–	14
Total partiel	364	–	–	1	1	365
Agents des services généraux et des catégories apparentées						
G(1°C)	4	–	–	–	–	4
G(AC)	26	–	–	–	–	26
ASS	153	–	–	–	–	153
AL	410	–	–	–	–	410
Total partiel	593	–	–	–	–	593
Total	957	–	–	1	1	958

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

- 34.98 On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources demandées dans les tableaux 34.18 à 34.20 et dans la figure 34.VI.
- 34.99 Comme le montrent les tableaux 34.18 1) et 34.19 1), les ressources proposées pour 2022 s'élèvent globalement à 124 844 200 dollars avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 5 362 700 dollars (4,1 %) par rapport aux crédits ouverts pour 2021. La variation découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques ; b) d'autres changements. Les ressources demandées permettent de financer l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats.

Tableau 34.18

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières, par source de financement, composante et sous-programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
A. Direction exécutive et administration	2 361,5	2 883,3	–	–	–	–	–	2 883,3
B. Programme de travail								
1. Services de sûreté et de sécurité	88 597,4	94 001,3	(1 244,9)	–	(262,8)	(1 507,7)	(1,6)	92 493,6
2. Opérations régionales sur le terrain	24 847,1	27 438,3	(3 832,3)	–	–	(3 832,3)	(14,0)	23 606,0
3. Appui opérationnel spécialisé	2 679,8	2 901,4	8,6	–	–	8,6	0,3	2 910,0
Total partiel (B)	118 485,8	124 341,0	(5 068,6)	–	(262,8)	(5 331,4)	(4,3)	119 009,6
C. Appui au programme	2 761,8	2 982,6	–	–	(31,3)	(31,3)	(1,0)	2 951,3
Total partiel (1)	121 247,7	130 206,9	(5 068,6)	–	(294,1)	(5 362,7)	(4,1)	124 844,2

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (estimations)	Changement	Pourcentage	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–
B. Programme de travail					
2. Opérations régionales sur le terrain	2 954,4	3 511,5	273,4	7,8	3 784,9
C. Appui au programme	–	–	–	–	–
Total partiel (2)	2 954,4	3 511,5	273,4	7,8	3 784,9

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2020 (dépenses effectives)	2021 (estimations)	Changement	Pourcentage	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–	–	–
B. Programme de travail					
1. Services de sûreté et de sécurité	9 483,3	13 474,0	597,8	4,4	14 071,8
3. Appui opérationnel spécialisé	22,1	533,0	–	–	533,0
C. Appui au programme	–	–	–	–	–
Total partiel (3)	9 505,4	14 007,0	597,8	4,3	14 604,8
Total	133 707,4	147 725,4	(4 491,5)	(3,0)	143 233,9

Tableau 34.19

Vue d'ensemble : postes proposés pour 2022, par source de financement, composante et sous-programme

(Nombre de postes)

1) *Budget ordinaire*

Composante/sous-programme	Effectif approuvé pour 2021	Changements				Total	Effectif proposé pour 2022
		Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
A. Direction exécutive et administration	16	–	–	–	–	16	
B. Programme de travail							
1. Services de sûreté et de sécurité	1 001	–	–	(1)	(1)	1 000	
2. Opérations régionales sur le terrain	–	–	–	–	–	–	
3. Appui opérationnel spécialisé	9	–	–	–	–	9	
Total partiel (B)	1 010	–	–	(1)	(1)	1 009	
C. Appui au programme	15	–	–	–	–	15	
Total partiel (1)	1 041	–	–	(1)	(1)	1 040	

2) *Quotes-parts hors budget ordinaire*

Composante/sous-programme	2021 (estimations)	Changements	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail			
2. Opérations régionales sur le terrain	18	–	18
C. Appui au programme	–	–	–
Total partiel (2)	18	–	18

3) *Ressources extrabudgétaires*

Composante/sous-programme	2021 (estimations)	Changements	2022 (prévisions)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail			
1. Services de sûreté et de sécurité	54	–	54
C. Appui au programme	–	–	–
Total partiel (3)	54	–	54
Total	1 113	(1)	1 112

Tableau 34.20

Vue d'ensemble : évolution des ressources financières et des postes

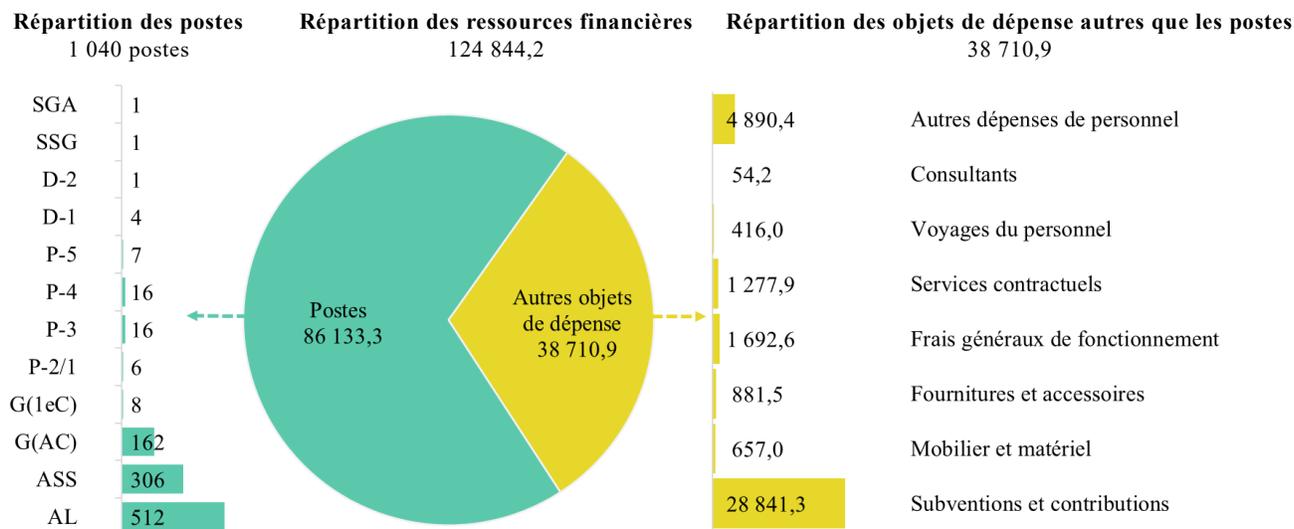
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	80 119,6	86 059,2	169,5	–	(95,4)	74,1	0,1	86 133,3	
Autres objets de dépense	41 128,1	44 147,7	(5 238,1)	–	(198,7)	(5 436,8)	(12,3)	38 710,9	
Total	121 247,7	130 206,9	(5 068,6)	–	(294,1)	(5 362,7)	(4,1)	124 844,2	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		52	–	–	–	–	–	52	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		989	–	–	(1)	(1)	–	988	
Total		1 041	–	–	(1)	(1)	–	1 040	

Figure 34.VI

Répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Explications concernant les variations, par facteur, composante et sous-programme

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (budget ordinaire)

Ajustements techniques

34.100 Comme le montre le tableau 34.18 1), les changements entraînent une diminution nette de 5 068 600 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** La diminution nette de 1 244 900 dollars tient :
 - i) au non-renouvellement de crédits prévus pour 2021 au titre des subventions et contributions se rapportant au personnel de sécurité nécessaire dans le cadre du remplacement des bâtiments A à J de l'Office des Nations Unies à Nairobi, qui a été approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [74/263](#) (51 600 dollars). Les ressources pour 2022 seront demandées dans le prochain rapport d'étape du Secrétaire général sur le projet, lequel sera présenté à la partie principale de la soixante-seizième session de l'Assemblée générale ;
 - ii) à la suppression des provisions pour inflation constituées en partant du principe que la livre libanaise continuerait d'être utilisée au Liban en 2021. L'expérience récente en matière de dépenses montre toutefois que, depuis le début de 2020, l'ONU n'a pas acheté de livres libanaises et a utilisé des dollars des États-Unis au Liban. Cela entraîne une diminution de la provision pour inflation, la dépréciation du dollar des États-Unis étant nettement inférieure à celle de la livre libanaise (1 200 200 dollars). Cette diminution est toutefois partiellement contrebalancée par l'augmentation de la part mentionnée à l'alinéa iii) ci-après ;
 - iii) à une augmentation de la part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux activités menées à l'Office des Nations Unies à Vienne au titre des subventions et contributions (6 900 dollars) ;
- b) **Sous-programme 2 (Opérations régionales sur le terrain).** La diminution de 3 832 300 dollars au titre des subventions et contributions s'explique comme suit :
 - i) une réduction de la part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux dispositifs de sécurité sur le terrain (3 803 300 dollars) ;
 - ii) une diminution du coût pris en charge par l'ONU au titre de l'assurance contre les actes de malveillance du fait d'une réduction du montant de la prime (29 000 dollars) ;
- c) **Sous-programme 3 (Appui opérationnel spécialisé).** L'augmentation nette de 8 600 dollars s'explique comme suit :
 - i) l'effet-report de la création de 2 postes [1 poste de chef de la Section de la sécurité physique (P-5) et 1 de spécialiste de la conformité, de l'évaluation et du suivi (P-3)] qui avaient été approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution [75/252](#) et pour lesquels un taux de vacance de 50 % avait été appliqué conformément à la pratique établie pour les nouveaux postes (169 500 dollars) ; cette augmentation est partiellement compensée par la réduction de la part mentionnée à l'alinéa ii) ci-après ;
 - ii) une réduction de la part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux dispositifs de sécurité sur le terrain, qui entraîne une diminution de 160 900 dollars au titre des subventions et contributions.

Autres changements

34.101 Comme le montre le tableau 34.18 1), les changements entraînent une diminution de 294 100 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** La diminution nette de 262 800 dollars tient :
 - i) à la suppression d'un poste d'agent(e) des services de sécurité (ASS) à laquelle il est proposé de procéder à New York, le poste étant vacant de longue date et les fonctions correspondantes n'étant plus requises (95 400 dollars) ;
 - ii) aux pratiques visant à capitaliser les connaissances acquises en 2020 durant la pandémie de COVID-19, qui continueront d'être appliquées en 2022 et qui entraînent une réduction des besoins au titre des autres dépenses de personnel (165 900 dollars) et des frais généraux de fonctionnement (1 600 dollars) ;
 - iii) à une diminution de la part des dépenses communes à l'échelle locale assumée par le Secrétariat dans d'autres lieux d'affectation, qui entraîne une réduction des besoins au titre des subventions et contributions (19 200 dollars) ; cette réduction est partiellement contrebalancée par l'augmentation de la part mentionnée à l'alinéa iv) ci-après ;
 - iv) à une augmentation de la part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux activités menées à l'Office des Nations Unies à Vienne au titre des subventions et contributions (19 300 dollars) ;
- b) **Appui au programme.** La diminution des ressources demandées au titre des frais généraux de fonctionnement (31 300 dollars) s'explique par les nouvelles pratiques et méthodes de travail visant à capitaliser les connaissances acquises, qu'il est prévu de continuer d'appliquer en 2022 sans préjudice de l'exécution intégrale, efficace et rationnelle des mandats. Ces pratiques devraient contribuer à une réduction des ressources nécessaires grâce au recours à des réunions et à des moyens de communication virtuels.

Récapitulatif des changements relatifs aux ressources (activités financées en commun)

Ajustements techniques

34.102 Comme le montre le tableau 34.23, les changements entraînent une diminution de 577 500 dollars qui s'explique par la réduction du coût de la police d'assurance des Nations Unies contre les actes de malveillance au titre du sous-programme 2.

Autres changements

34.103 Comme le montre le tableau 34.23, les changements entraînent une augmentation de 84 100 dollars, qui s'explique comme suit :

- a) **Sous-programme 1 (Services de sûreté et de sécurité).** L'augmentation de 84 100 dollars au titre des postes tient à la création d'un poste de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité (P-3) à laquelle il est proposé de procéder, comme expliqué à l'annexe II ;
- b) **Sous-programme 2 (Opérations régionales sur le terrain).** La diminution de 269 900 dollars s'explique par la réaffectation de ressources au sous-programme 3 au titre des autres dépenses de personnel, comme décrit à l'alinéa c) ci-après ;
- c) **Sous-programme 3 (Appui opérationnel spécialisé).** L'augmentation de 269 900 dollars s'explique par l'affectation de ressources provenant du sous-programme 2 pour financer un emploi de directeur(trice) de la Division de l'appui opérationnel spécialisé (D-2) [emploi de temporaire (autre que pour les réunions)] pendant que le Département procède, en 2021, à une

étude d'ensemble de sa réorganisation et de la création de la Division, dont il présentera les résultats à l'Assemblée générale dans le projet de budget pour 2023.

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 34.104 Comme le montrent les tableaux 34.18 2) et 34.19 2), le Département devrait également recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire estimées à 3 784 900 dollars, qui permettraient notamment de financer 16 postes (1 P-5, 5 P-4, 5 P-3, 2 G(AC) et 3 ASS) et 2 emplois de temporaire (autre que pour les réunions) [1 P-3 et 1 G(AC)], ainsi que des ressources autres que celles affectées à des postes, qui devraient lui permettre de fournir un appui en matière de sécurité aux missions de maintien de la paix afin de faciliter l'exécution des programmes et des mandats. L'augmentation prévue au titre des ressources en personnel est principalement imputable à l'actualisation des coûts salariaux, qui serviraient à financer des activités inscrites au budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix en 2021/22. Les quotes-parts hors budget ordinaire représentent 2,6 % des ressources totales du présent chapitre.
- 34.105 Comme le montrent les tableaux 34.18 3) et 34.19 3), le Département reçoit des ressources extrabudgétaires qui complètent les ressources du budget ordinaire et continuent d'être cruciales pour l'exécution des mandats. En 2022, il devrait bénéficier de ressources extrabudgétaires d'un montant de 14 604 800 dollars, dont 54 postes (9 ASS, 39 G(AC) et 6 AL), ainsi que des ressources autres que celles affectées à des postes, qui seraient utilisées à l'appui du programme de travail, essentiellement pour permettre aux services de sûreté et de sécurité de divers lieux d'affectation de fournir des services à d'autres entités et organismes ainsi qu'un appui dans le cadre de manifestations spéciales organisées à l'intérieur et autour des locaux. Les ressources extrabudgétaires représentent 10,2 % des ressources totales du présent chapitre.
- 34.106 Les ressources extrabudgétaires dont il est question dans le présent chapitre sont placées sous le contrôle du Département, à qui le Secrétaire général a délégué des pouvoirs.

Direction exécutive et administration

- 34.107 Le Secrétaire général adjoint à la sûreté et à la sécurité assure la direction d'ensemble, la supervision et la gestion des activités du Département telles qu'elles découlent des mandats qui ont été confiés à celui-ci et du programme de travail approuvé. Il préside le système de gestion de la sécurité des Nations Unies et est secondé par la Sous-Secrétaire générale pour ce qui concerne le fonctionnement interne et l'administration courante du Département.
- 34.108 Le Service de la planification stratégique et des politiques aide le Secrétaire général adjoint à gérer le Département ; à cette fin, il élabore et promulgue les normes et les principes directeurs communs qui s'appliquent à toutes les composantes du système de gestion de la sécurité et fournit des conseils à ce sujet, rédige et tient à jour le Manuel des politiques de sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies et le manuel des opérations de gestion de la sécurité du système de gestion de la sécurité des Nations Unies (United Nations Security Management Operations Manual), établit des rapports à l'intention des organes délibérants et assure le secrétariat du Réseau interorganisations pour la gestion des mesures de sécurité. Il détermine également la marche à suivre en se fondant sur les enseignements tirés de l'expérience et sur les pratiques exemplaires.
- 34.109 Comme prévu dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier dans la cible 12.6, dans laquelle les organismes sont encouragés à donner des informations sur la durabilité dans leurs rapports périodiques, et conformément au mandat général approuvé par l'Assemblée générale au paragraphe 19 de sa résolution 72/219, le Département incorpore des méthodes de gestion de l'environnement dans ses activités. En 2022, il poursuivra ses efforts pour innover et améliorer les outils de gestion des risques de sécurité, qui lui permettent d'examiner et de valider les plans et documents de sécurité par voie électronique grâce aux nouvelles technologies, et

continuera de s'employer à renforcer les stratégies de gestion des risques de sécurité et à accroître l'excellence opérationnelle en améliorant les modalités de fonctionnement.

34.110 On trouvera dans le tableau 34.21 des informations sur le respect des délais de soumission de la documentation et d'achat des billets d'avion.

34.111 Le Département continuera de tout mettre en œuvre pour programmer les voyages aussi tôt que possible et désigner dans les meilleurs délais les personnes appelées à voyager. En cas de déploiement rapide motivé par des raisons de sécurité et de déplacements liés à la protection rapprochée, il coopérera plus étroitement avec les services chargés des voyages et l'agence de voyages de sorte que les billets soient réservés dès que l'itinéraire préliminaire est connu, afin d'obtenir les prix les plus bas.

Tableau 34.21
Respect des délais

(En pourcentage)

	2019 (taux effectif)	2020 (taux effectif)	2021 (taux prévu)	2022 (taux prévu)
Soumission de la documentation dans les délais	100	100	100	100
Achat des billets d'avion au moins deux semaines avant le départ	47,9	35,7	100	100

34.112 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 2 883 300 dollars et ne font apparaître aucun changement par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera des renseignements supplémentaires dans le tableau 34.22 et la figure 34.VII.

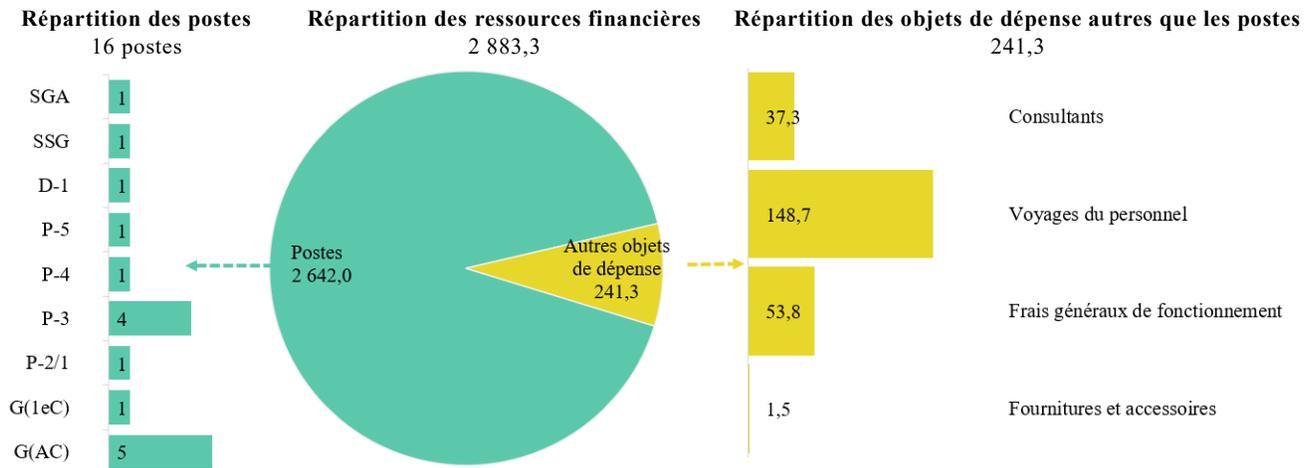
Tableau 34.22
Direction exécutive et administration : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	2 242,9	2 642,0	–	–	–	–	2 642,0
Autres objets de dépense	118,6	241,3	–	–	–	–	241,3
Total	2 361,5	2 883,3	–	–	–	–	2 883,3
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		10	–	–	–	–	10
Agents des services généraux et des catégories apparentées		6	–	–	–	–	6
Total		16	–	–	–	–	16

Figure 34.VII
Direction exécutive et administration : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

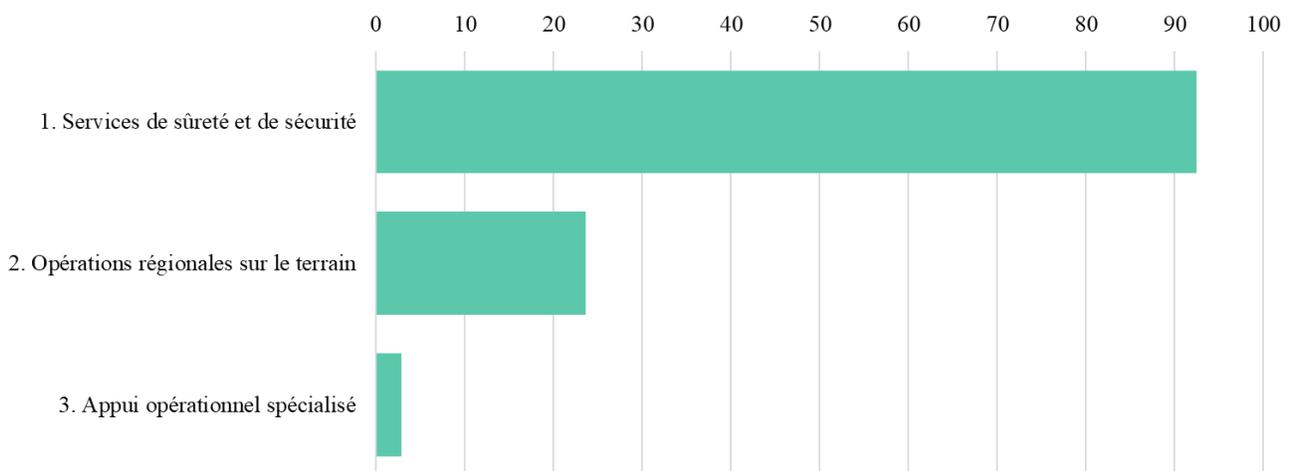


Programme de travail

34.113 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 119 009 600 dollars et font apparaître une diminution de 5 331 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera aux paragraphes 34.100 et 34.101 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources par sous-programme dans la figure 34.VIII.

Figure 34.VIII
Répartition des ressources proposées pour 2022, par sous-programme (budget ordinaire)

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.114 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 153 415 000 dollars pour 2022 et font apparaître une diminution de 493 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021.

On trouvera aux paragraphes 34.102 et 34.103 des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.23 et la figure 34.IX.

Tableau 34.23

Évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

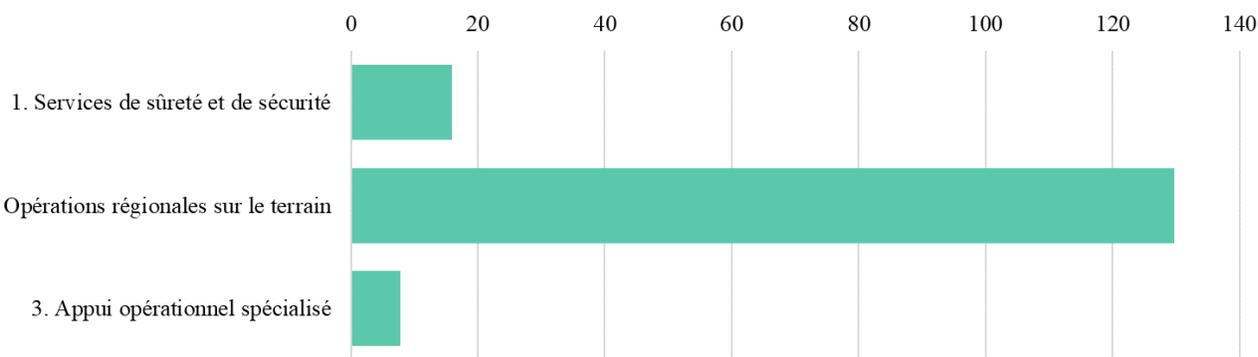
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par sous-programme									
1. Services de sûreté et de sécurité	16 524,8	15 803,3	–	–	84,1	84,1	0,5	15 887,4	
2. Opérations régionales sur le terrain	115 202,9	130 542,5	(577,5)	–	(269,9)	(847,4)	(0,6)	129 695,1	
3. Appui opérationnel spécialisé	8 601,1	7 562,6	–	–	269,9	269,9	3,6	7 832,5	
Total	140 328,7	153 908,4	(577,5)	–	84,1	(493,4)	(0,3)	153 415,0	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	108 419,3	121 076,6	–	–	84,1	84,1	0,1	121 160,7	
Autres objets de dépense	31 909,4	32 831,8	(577,5)	–	–	(577,5)	(1,8)	32 254,3	
Total	140 328,7	153 908,4	(577,5)	–	84,1	(493,4)	(0,3)	153 415,0	
Postes, par sous-programme									
1. Services de sûreté et de sécurité		159	–	–	1	1	0,6	160	
2. Opérations régionales sur le terrain		764	–	–	–	–	–	764	
3. Appui opérationnel spécialisé		34	–	–	–	–	–	34	
Total		957	–	–	1	1	0,1	958	

Figure 34.IX

Répartition des ressources proposées pour 2022, par sous-programme (activités financées en commun)

(En millions de dollars des États-Unis)



Sous-programme 1 Services de sûreté et de sécurité

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.115 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 92 493 600 dollars et font apparaître une diminution de 1 507 700 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera aux paragraphes 34.100 a) et 34.101 a) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.24 et la figure 34.X.

Tableau 34.24

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)

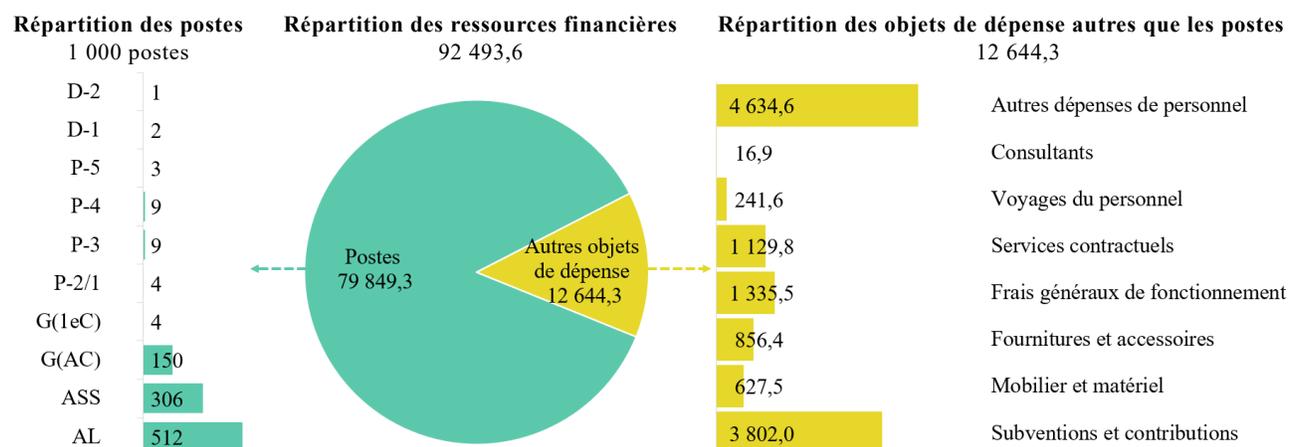
(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements				
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses									
Postes	74 805,1	79 944,7	–	–	(95,4)	(95,4)	(0,1)	79 849,3	
Autres objets de dépense	13 792,3	14 056,6	(1 244,9)	–	(167,4)	(1 412,3)	(10,0)	12 644,3	
Total	88 597,4	94 001,3	(1 244,9)	–	(262,8)	(1 507,7)	(1,6)	92 493,6	
Postes, par catégorie									
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		28	–	–	–	–	–	28	
Agents des services généraux et des catégories apparentées		973	–	–	(1)	(1)	–	972	
Total		1 001	–	–	(1)	(1)	–	1 000	

Figure 34.X

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.116 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 15 887 400 dollars pour 2022 et font apparaître une augmentation de 84 100 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 34.103 a) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.25 et la figure 34.XI.

Tableau 34.25

Sous-programme 1 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

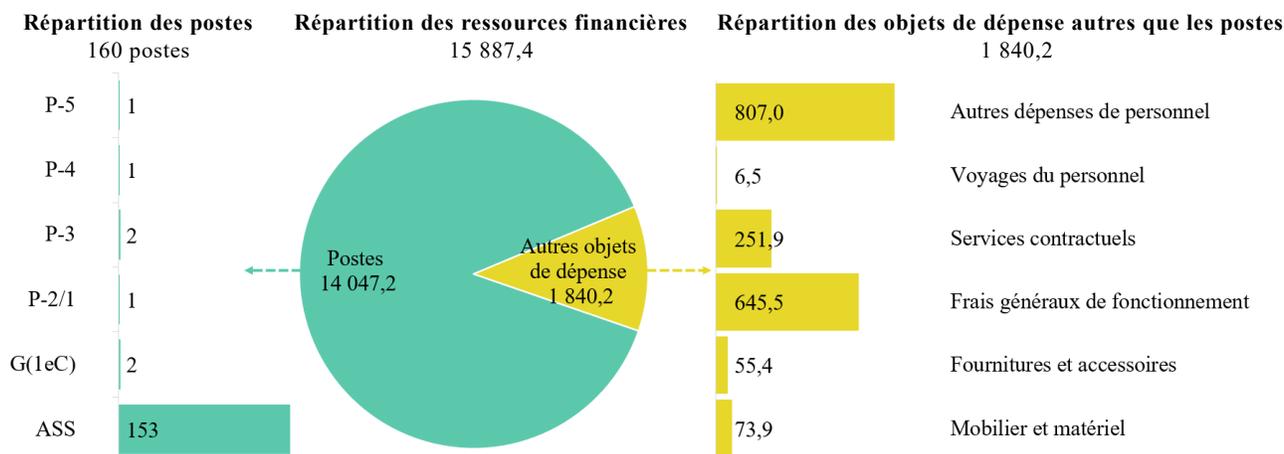
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements					2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	Pourcentage	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	14 882,3	13 963,1	–	–	84,1	84,1	0,6	14 047,2
Autres objets de dépense	1 642,4	1 840,2	–	–	–	–	–	1 840,2
Total	16 524,7	15 803,3	–	–	84,1	84,1	0,5	15 887,4
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		4	–	–	1	1	25,0	5
Agents des services généraux et des catégories apparentées		155	–	–	–	–	–	155
Total		159	–	–	1	1	0,6	160

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour ce qui est du Service de la sécurité et de la sûreté de Vienne dont les activités sont financées en commun s'élève à 3 617 600 dollars pour 2022.

Figure 34.XI

Sous-programme 1 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources extrabudgétaires

- 34.117 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 14 071 800 dollars, qui permettra de financer 54 postes [9 ASS, 39 G(AC) et 6 AL] et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources seraient utilisées à l'appui du programme de travail, essentiellement pour permettre aux services de sûreté et de sécurité de divers lieux d'affectation de fournir des services à d'autres entités et organismes ainsi qu'un appui dans le cadre de manifestations spéciales organisées à l'intérieur et autour des locaux.

Sous-programme 2
Opérations régionales sur le terrain
Ressources nécessaires (budget ordinaire)

- 34.118 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 23 606 000 dollars et font apparaître une diminution de 3 832 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 34.100 b) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.26.

Tableau 34.26

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Objets de dépense autres que les postes								
Subventions et contributions	24 847,1	27 438,3	(3 832,3)	–	–	(3 832,3)	(14,0)	23 606,0
Total	24 847,1	27 438,3	(3 832,3)	–	–	(3 832,3)	(14,0)	23 606,0

Note : Les ressources comprennent la part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses financées en commun relatives aux dispositifs de sécurité sur le terrain, d'un montant de 23 123 700 dollars pour 2022, et la part à la charge de l'ONU au titre de l'assurance contre les actes de malveillance, d'un montant de 482 300 dollars en 2022.

Ressources nécessaires (activités financées en commun)

- 34.119 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 129 695 100 dollars pour 2022 et font apparaître une diminution de 847 400 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera aux paragraphes 34.102 et 34.103 b) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.27 et la figure 34.XII.

Tableau 34.27

Sous-programme 2 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

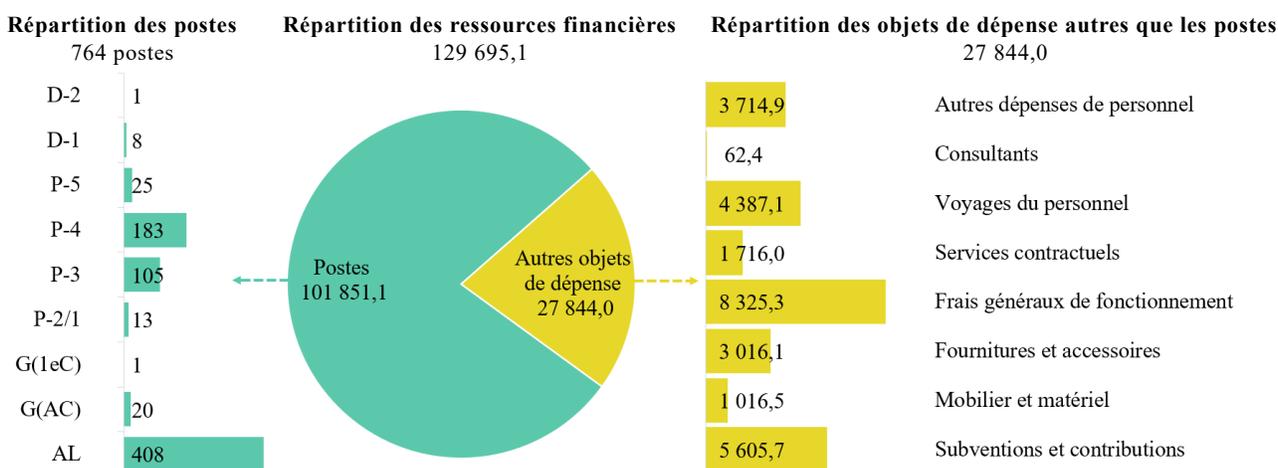
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)	
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total		Pourcentage
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	87 292,1	101 851,1	–	–	–	–	–	101 851,1
Autres objets de dépense	27 910,7	28 691,4	(577,5)	–	(269,9)	(847,4)	(3,0)	27 844,0
Total	115 202,8	130 542,5	(577,5)	–	(269,9)	(847,4)	(0,6)	129 695,1
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		335	–	–	–	–	–	335
Agents des services généraux et des catégories apparentées		429	–	–	–	–	–	429
Total		764	–	–	–	–	–	764

Note : La catégorie Autres objets de dépense comprend un montant de 3 495 200 dollars au titre de l'assurance contre les actes de malveillance pour 2022. La part à la charge du Secrétariat pour ce qui est des dépenses relatives aux activités financées en commun et des dépenses afférentes à l'assurance contre les actes de malveillance s'élève à 23 606 000 dollars pour 2022.

Figure 34.XII

Sous-programme 2 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Quotes-parts hors budget ordinaire

34.120 Il est prévu de recevoir des quotes-parts hors budget ordinaire d'un montant estimé à 3 784 900 dollars, qui permettra de financer 18 postes (1 P-5, 5 P-4, 6 P-3, 3 G(AC) et 3 ASS) et les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources devraient permettre au Département de fournir un appui en matière de sécurité aux missions de maintien de la paix afin de faciliter l'exécution des programmes et des mandats. L'augmentation prévue au titre des ressources en personnel est

principalement imputable à l'actualisation des coûts salariaux, qui serviraient à financer des activités inscrites au budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix en 2021/22.

Sous-programme 3 Appui opérationnel spécialisé

Ressources nécessaires (budget ordinaire)

34.121 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 2 910 000 dollars et font apparaître une augmentation de 8 600 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 34.100 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.28 et la figure 34.XIII.

Tableau 34.28

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes (budget ordinaire)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

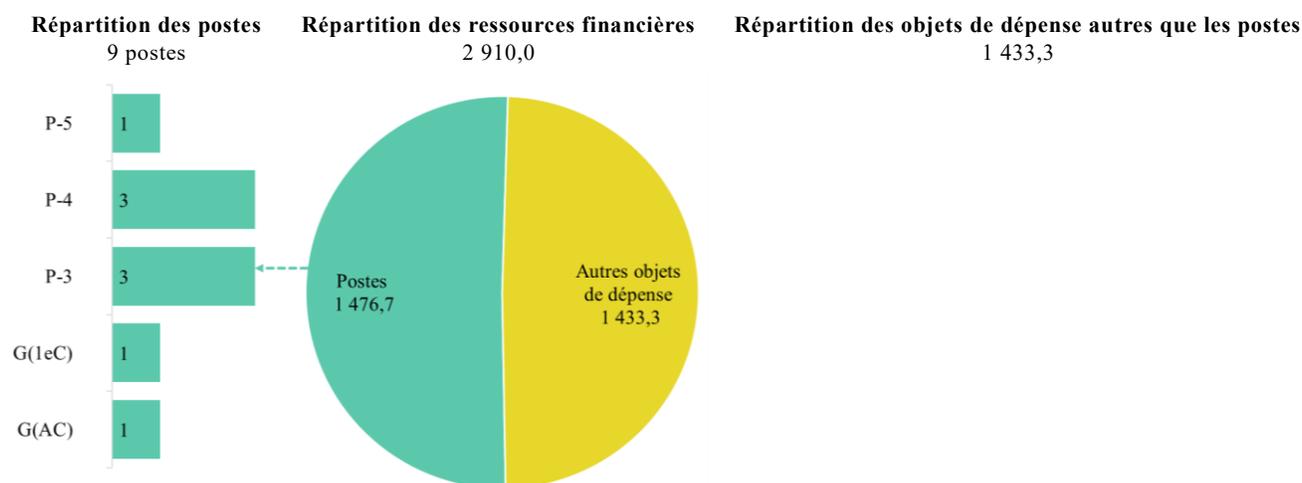
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	1 049,7	1 307,2	169,5	–	–	169,5	13,0	1 476,7
Subventions et contributions	1 630,1	1 594,2	(160,9)	–	–	(160,9)	(10,1)	1 433,3
Total	2 679,8	2 901,4	8,6	–	–	8,6	0,3	2 910,0
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	–	–	–	–	–	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		2	–	–	–	–	–	2
Total		9	–	–	–	–	–	9

Note : Y compris la part des dépenses relatives aux activités financées en commun qui est à la charge du Secrétariat conformément aux accords de partage des dépenses, d'un montant estimé à 1 433 300 dollars pour 2022.

Figure 34.XIII

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Ressources nécessaires (activités financées en commun)

34.122 Les ressources devant servir aux activités financées en commun s'élèvent à 7 832 500 dollars pour 2022 et font apparaître une augmentation de 269 900 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 34.103 c) des explications sur l'augmentation qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.29 et la figure 34.XIV.

Tableau 34.29

Sous-programme 3 : évolution des ressources financières et des postes (activités financées en commun)

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

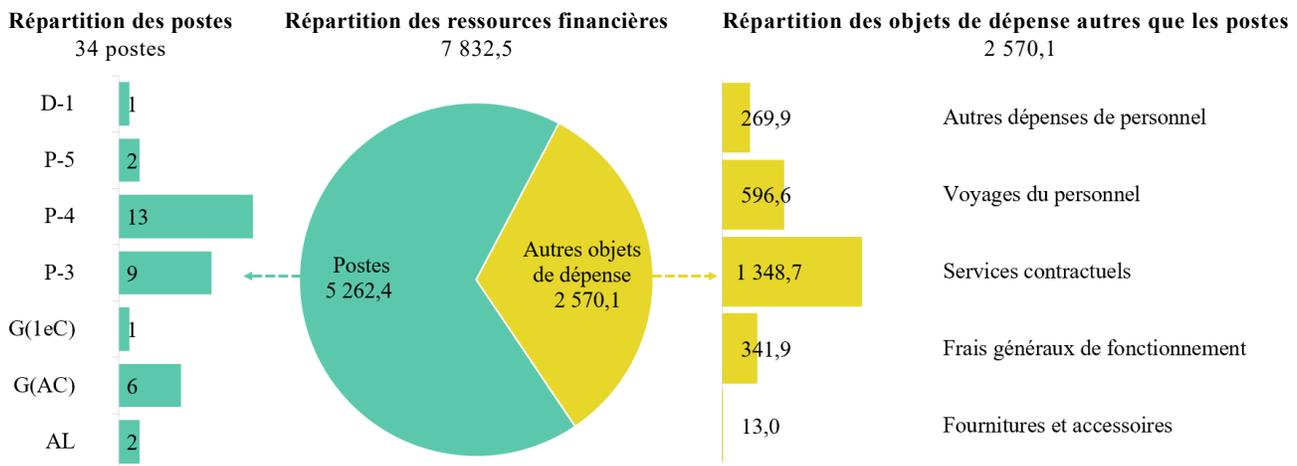
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements			Total	Pourcentage	2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements			
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses								
Postes	6 244,8	5 262,4	–	–	–	–	–	5 262,4
Autres objets de dépense	2 356,2	2 300,2	–	–	269,9	269,9	11,7	2 570,1
Total	8 601,1	7 562,6	–	–	269,9	269,9	3,6	7 832,5
Postes, par catégorie								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		25	–	–	–	–	–	25
Agents des services généraux et des catégories apparentées		9	–	–	–	–	–	9
Total		34	–	–	–	–	–	34

Note : La part des dépenses à la charge du Secrétariat pour les activités financées en commun s'élève à 1 433 300 dollars pour 2022.

Figure 34.XIV

Sous-programme 3 : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)

**Ressources extrabudgétaires**

34.123 Il est prévu de recevoir des ressources extrabudgétaires d'un montant estimé à 533 000 dollars, qui permettra de financer les objets de dépense autres que les postes. Ces ressources seraient utilisées à l'appui du programme de travail, essentiellement pour permettre aux services de sûreté et de sécurité de divers lieux d'affectation de fournir des services à d'autres entités et organismes ainsi qu'un appui dans le cadre de manifestations spéciales organisées à l'intérieur et autour des locaux.

Appui au programme

34.124 Le Service administratif du Département fournit des services centralisés d'appui administratif en matière de gestion des ressources humaines, de gestion financière et d'administration générale.

34.125 Les ressources qu'il est proposé d'inscrire au budget ordinaire pour 2022 s'élèvent à 2 951 300 dollars et font apparaître une diminution de 31 300 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2021. On trouvera au paragraphe 34.101 b) des explications sur la diminution qui est proposée. On trouvera des renseignements supplémentaires sur la répartition des ressources dans le tableau 34.30 et la figure 34.XV.

Tableau 34.30

Appui au programme : évolution des ressources financières et des postes

(En milliers de dollars des États-Unis/nombre de postes)

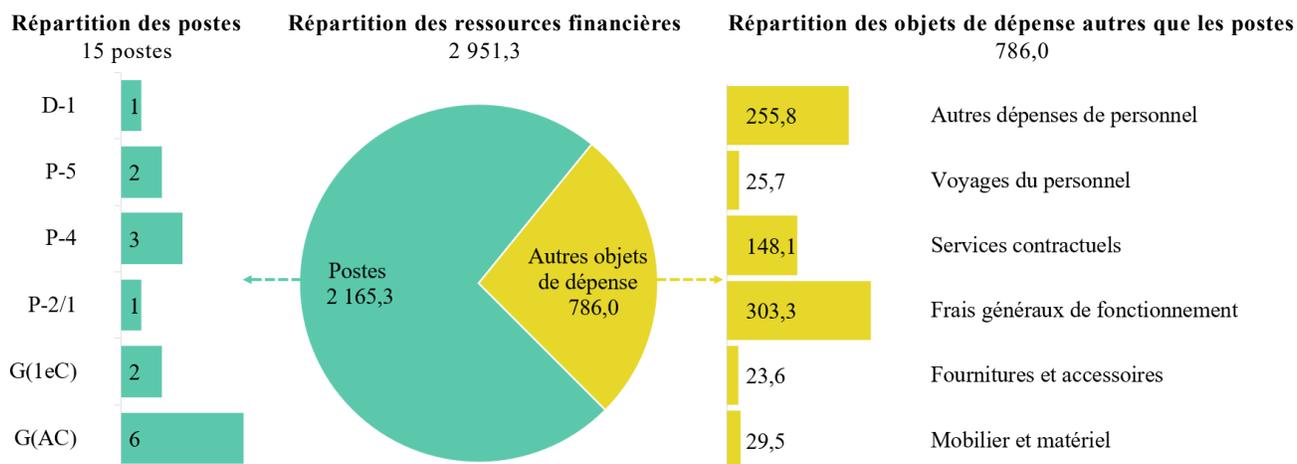
	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Ressources financières, par grande catégorie de dépenses							
Postes	2 021,9	2 165,3	–	–	–	–	2 165,3
Autres objets de dépense	740,0	817,3	–	–	(31,3)	(31,3)	(3,8)
Total	2 761,8	2 982,6	–	–	(31,3)	(31,3)	(1,0)

	2020 (dépenses effectives)	2021 (crédits ouverts)	Changements				2022 (prévisions avant actualisation des coûts)
			Ajustements techniques	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres changements	Total	
Postes, par catégorie							
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur		7	—	—	—	—	7
Agents des services généraux et des catégories apparentées		8	—	—	—	—	8
Total		15	—	—	—	—	15

Figure 34.XV

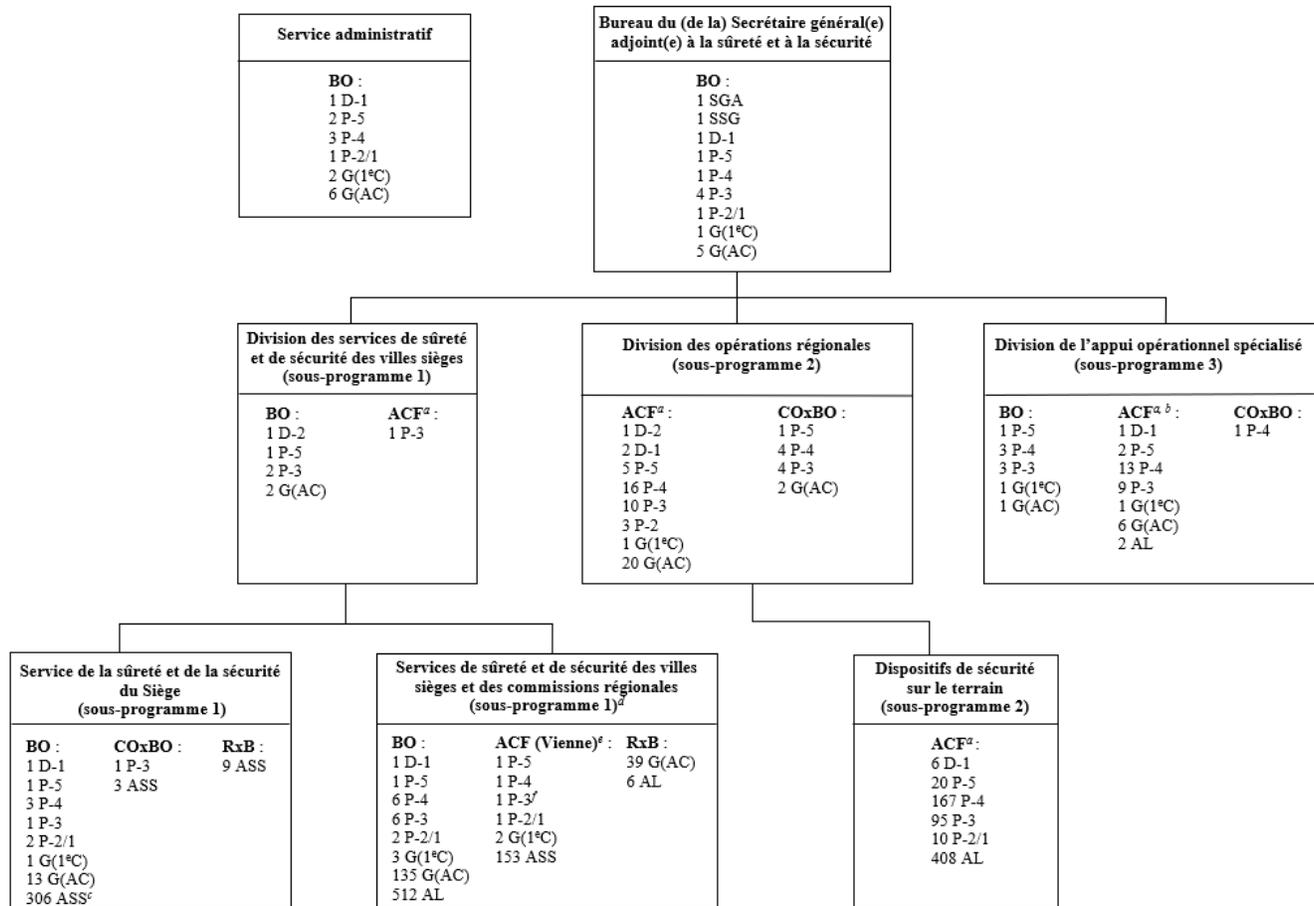
Appui au programme : répartition des ressources proposées pour 2022 (avant actualisation des coûts)

(En nombre de postes/milliers de dollars des États-Unis)



Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour 2022



Abréviations : ACF = activités cofinancées ; AL = agent(e) local(e) ; ASS = agent(e) des services de sécurité ; BO = budget ordinaire ; COxBO = postes financés au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire ; G(1^oC) = agent(e) des services généraux (1^o classe) ; G(AC) = agent(e) des services généraux (Autres classes) ; RxB = ressources extrabudgétaires ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

- ^a Postes financés en commun par tous les organismes participant au système de gestion de la sécurité sur le terrain.
- ^b Dont un poste de directeur(trice) (D-2) financé en commun au moyen des fonds destinés au personnel temporaire (autre que pour les réunions).
- ^c Suppression d'un poste d'agent(e) des services de sécurité.
- ^d Services de sûreté et de sécurité dans les villes sièges et les commissions régionales.
- ^e Postes cofinancés par toutes les organisations sises au Centre international de Vienne et dépendant des Services de sûreté et de sécurité.
- ^f Création d'un poste P-3.

Annexe II

Récapitulatif, par composante et sous-programme, des changements qu'il est proposé d'apporter aux postes

<i>Composante/sous-programme</i>	<i>Postes</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>	<i>Justification</i>
Budget ordinaire				
Sous-programme 1	(1)	ASS	Suppression de 1 poste d'agent(e) de sécurité au Service de la sûreté et de la sécurité à New York	Le poste est vacant depuis août 2019 et ne sera plus nécessaire en 2022.
Activités cofinancées				
Sous-programme 1	1	P-3	Création de 1 poste de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité à Vienne	<p>Le (la) titulaire du poste de coordonnateur(trice) des mesures de sécurité (P-3) qu'il est proposé de créer fournirait un appui au (à la) chef (P-5) et au (à la) chef adjoint(e) (P-4) sur toutes les questions liées à la sécurité. Il (elle) exercerait notamment les fonctions et responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> organisation de réunions et de briefings sur la coordination des mesures de sécurité, administration de programmes de formation et de perfectionnement en matière de sécurité, gestion des systèmes de sécurité, réalisation d'enquêtes et d'évaluations aux fins de l'établissement des faits, suivi des menaces pour la sécurité, des crises et des situations d'urgence et interventions, le cas échéant. En outre, les responsabilités liées à l'analyse des menaces et des risques et au contrôle de gestion visant à assurer le respect des normes minimales de sécurité opérationnelle pour les villes sièges ont considérablement augmenté du fait de la construction du nouveau centre de conférences au Centre international de Vienne et de la nécessité de gérer les nouveaux systèmes de sécurité personnelle et d'en assurer la maintenance. <p>Le Centre international de Vienne accueille 16 organismes, fonds et programmes et héberge 6 798 occupants (4 762 fonctionnaires et environ 2 036 vacataires, prestataires de services et visiteurs). En 2020, 10 575 représentants, dignitaires et participants ont assisté à des manifestations organisées dans le Centre de conférences, 600 000 visiteurs ont fait l'objet d'un contrôle et 290 000 autorisations d'accès ont été délivrées.</p>

Abréviation : ASS = agent(e) des services de sécurité.